

Des Macériens en OR !



Fresque réalisée par l'Atelier Macérien



**AJ
JARDIN**

**CRÉATION & ENTRETIEN
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS**

📞 AJ ENTRETIEN JARDIN - 06 22 16 12 14
50% de réduction d'impôts / LA MEZIERE



**Nathalie
FADERNE**

Alternativ' coiffure
11 rue François Guihard
35 520 LA MEZIERE
Alternative.coif@gmail.com

Centres HOSPITALIERS, maisons
retraite, EHPAD et domicile
07 87 52 05 12



Coiffure, création et bien être à votre domicile

📞 06 66 44 51 66
📧 Atelier.221coiffure

spécialiste balayages et coiffures pour événements

L'atelier d'Aurélie

Couture - Retouches



Tél. 06 43 60 07 73

2 place de l'Église - 35520 La Mézière

Restaurant – Pizzeria
www.aucoindufeu-restaurant.com

Au coin du feu

Pizzas à emporter

22 place de l'église
35520 LA MEZIERE
02.99.29.40.49



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURAUX | *Sur la Mézière*

Ensemble, personnalisons
votre intérieur



**DES MURS
ET DES COULEURS**

Marina **MICHEL**
06 62 76 39 04
dmetdc@gmail.com

📧 📷

**VENTE DIRECTE A LA FERME
DE VIANDE BOVINE LIMOUSINE**



Prêt à congeler
(ensaché et étiqueté)
Colis 7 à 10 kg
Steaks hachés – Merguez/5 kg

GAEC BOHUON
La Châtaigneraie – LA MEZIERE

📞 06 88 57 58 97 - 📧 didier.bohuon@wanadoo.fr

Maîtrise d'œuvre en bâtiment



**Gilles
Germain**

Maître d'œuvre

14 rue de la Cerclière
35520 LA MÉZIERE
02 99 69 34 98
06 12 79 49 29

contact@germain-batl.fr

Sommaire

- Délibération 4
- Vie communale 5
- État civil 17
- Urbanisme et aménagement 18
- Commerces et entreprises 22
- Vie associative 23
- Retour sur 26
- Prenez note 27
- Infos services 29
- Droit d'expression 31
- Agenda 32

MAIRIE DE LA MÉZIÈRE

Tél. 02 99 69 33 36
Fax 02 99 69 35 58
Courriel : mairie@lameziere.fr
Site : www.lameziere.com

Population totale au 1^{er} janvier 2023 :
5 055 habitants.

Population municipale au 1^{er} janvier 2023 :
4 935 habitants.

Canton de Melesse.

Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné.

ÉDITION SEPTEMBRE 2024 - N° 203

Rédaction : Mairie de La Mézière.

Directeur de la Publication :
M. Pascal Goriaux, Maire.

Comité de relecture :
Membres de la commission
communication, Christine Hainry,
Valentin Lemoine.

Photographie de couverture :
Philippe ENSAULT

Composition et impression :
Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné

Prochaine édition :
Décembre 2024

Remise des articles avant le :
30 octobre 2024.



Le mot du Maire



L'été s'achève et la rentrée s'annonce avec l'organisation du Forum des associations le 07 septembre. Puisse celui-ci répondre à vos attentes quant aux activités que vous et vos proches souhaiteriez pratiquer durant cette nouvelle année scolaire. J'en profite pour féliciter l'ensemble des encadrants de ces associations, leurs coachs et nos champions et championnes qui se seront illustrés dans de nombreux domaines comme vous pourrez le constater à la lecture de ce numéro.

Le sport, et les jeux olympiques. C'est le thème qui a été choisi par la commission Allemagne début août, lors de notre déplacement à Kosel, à l'occasion du 38^{ème} anniversaire de notre jumelage. Ce fût encore une semaine riche en échanges entre nos amis allemands et la cinquantaine de macériens de tout âge qui y ont participé.

J'espère que malgré la météo maussade, cet été vous aura permis de vous ressourcer. Un été marqué tout d'abord par l'actualité politique. Je tiens à ce sujet à remercier les services municipaux, les élus et les bénévoles pour leur contribution au bon déroulement des dernières élections européennes mais également aux élections législatives qui elles, n'étaient pas prévues.

Cet été aura aussi fait l'objet d'un certain nombre de travaux. Ainsi, l'extension des ateliers municipaux a démarré. Elle devrait permettre aux responsables de services de bénéficier de bureaux et surtout, à l'ensemble des agents de disposer de vestiaires suffisants. En effet, cela nous permettra d'accueillir à l'avenir, de nouveaux personnels féminins. Depuis le début des vacances scolaires, la cour de l'école Jacques Yves Cousteau a bénéficié d'une restructuration, résultat d'une consultation ayant impliqué, outre les enseignants et représentants des parents d'élèves, les élus municipaux accompagnés par Monsieur Yannick Divet, référent en terme de végétalisation de cours d'écoles. Ce nouvel espace devrait favoriser les temps calmes et l'attention des enfants à la nature. De plus, la végétalisation des cours d'écoles permet de re-perméabiliser leur sol, en les débarrassant du bitume. Cela contribue à lutter contre les îlots de chaleur urbains et ainsi à créer, pour les enfants, à l'heure de la récréation, des « îlots de fraîcheur ». Bien sûr, des arbres resteront à planter pour compléter ce nouvel aménagement. Enfin, la salle Cassiopée a également bénéficié de quelques travaux de peinture la rendant plus compatible avec sa destination de salle de spectacle.

C'est dans cette même salle Cassiopée que sera organisée, le 19 septembre, à 19h00, une réunion publique au cours de laquelle le cabinet Guinée Potin, retenu dans le cadre du projet Cœur de Macéria, vous présentera le résultat de ses travaux et répondra à vos questions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée.

Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils Municipaux de mars, avril et mai.

Conseil municipal du mercredi 27 mars 2024

BUDGET

Budget 2023

Approbation du compte de gestion puis du compte administratif du budget principal pour l'année 2023.

Résultats des Comptes Administratif 2023 (hors restes à réaliser) :

► **Section de Fonctionnement** :

excédent cumulé de : + 1 291 168,97€

- Soit + 1 287 277,12€ au titre des résultats de clôture de l'année 2023
- Soit + 3 891,85€ intégration clôture caisse des écoles
- Excédent de fonctionnement reporté à l'article R 002 : 200 000€

► **Section d'Investissement** : + 946 376,21€

- Soit + 608 934,64€ au titre des résultats de clôture de l'année 2022
- Soit + 337 441,57€ au titre des résultats de clôture de l'année 2023

Approbation de l'affectation du résultat cumulé de Fonctionnement pour la Commune de l'exercice 2023 (voir procès-verbal).

Budget 2024

Vote du Budget Primitif 2024 par chapitre (te-

nant compte des Restes à Réaliser et de l'Affectation des Résultats 2023) :

► **Section de Fonctionnement** : 5 234 635€

► **Section Investissement** : 3 208 807€

Autorisations de programme et crédits de paiement

Approbation de la reconduction des autorisations de programme concernant l'extension des ateliers municipaux et l'opération Cœur de Macéria.

Fiscalité Directe Locale

Maintien des taux de fiscalité directe locale à savoir :

- Taux foncier bâti : 41,90%
- Taux foncier non bâti : 49,75%
- Taxe d'habitation : 16,68%

Budgets Annexes

► **Restaurant municipal** : Approbation du compte de gestion puis du compte administratif du Budget Annexe Restaurant Municipal. Approbation de l'affectation du Résultat 2023. Vote du Budget Primitif 2024.

► **Opération d'Urbanisme** : Approbation du compte de gestion puis du compte administratif du Budget Annexe Opération d'Urbanisme. Approbation de l'affectation du Résultat 2023. Vote du Budget Primitif 2024.

Subventions

- Vote des subventions budget annexe du restaurant municipal scolaire et du CCAS.
- Vote des subventions aux associations et organismes de droit privé liés à l'OMCS
- Vote des subventions aux autres associations et organismes de droit privé.
- Vote de la subvention partielle 2024 à l'OGEC Saint Martin

TARIFS

Vote des tarifs action et activité du service Enfance Jeunesse et du Macériado.

Évolution du prix de vente d'une part de gâteau à 2€, d'une boisson à 2€ et de petite restauration (hors gâteaux) à 3€ la part pour des ventes lors d'évènements dans le but d'actions d'auto-financement.

LOTISSEMENT LA BEAUVAIRIE

Approbation de l'attribution et de la cession du terrain îlot A situé dans le lotissement La Beauvairie à la société Groupe BUDET pour un montant de 350 760€ net vendeur.

Lancement d'une consultation ouverte à tous les promoteurs pour l'îlot B, le programme lots 6-9, le programme lots 10-13 et le programme lots 66-74 (voir conditions complètes dans le procès-verbal).

Conseil municipal du mercredi 24 avril 2024

Participation au RASED

Approbation de la prise en charge du matériel du RASED intervenant sur le territoire et le partage de ces frais avec les autres communes du secteur. La participation de la commune s'élève à 471€.

Dissolution du SIA

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Flume et du Petit Bois sera dissout au 31 décembre 2024.

La compétence sera prise en charge par la commune au 1^{er} janvier 2025 jusqu'au transfert de la compétence assainissement à la CCVIA le 1^{er} janvier 2026.

Conseil municipal du mercredi 29 mai 2024

Taxe locale sur la publicité extérieure 2025

Maintiens des exonérations selon les superficies et l'installation (voir les conditions dans la délibérations).

Le tarif de référence est fixé à 18,60€/m².

La taxe sur la publicité sera automatiquement indexée dans une proportion égale aux taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant dernière année.

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre cœur de Macéria

Le marché de maîtrise d'œuvre de l'équipement multifonction de l'opération globale Cœur de Macéria est attribué au groupement porté par GUINÉE POTIN, architecte mandataire pour un montant provisoire des éléments de la mission de base à 587 640€ TTC (valeur mai 2024) et avec les missions complémentaires portant un montant total d'honoraires à 631 800€ TTC sur la base du taux honoraires proposé.

Afin de ne pas gaspiller inutilement de papier mais également dans un souci d'économies, le Conseil Municipal a décidé de ne plus imprimer l'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux.

Ceux-ci seront disponibles dès validation par l'assemblée sur le site Internet de la commune.

Pour ceux qui ne disposeraient pas d'un outil numérique, un exemplaire pourra leur être remis à l'accueil de la Mairie.

Scannez le QR Code pour retrouver les procès-verbaux :



Peut-on promener son chien sans laisse ?

Oui mais pas partout ! et pas tout le temps...

À l'heure où les éducateurs canins prônent le suivi naturel, il apparaît nécessaire de recontextualiser cette pratique. La liberté de nos amis à quatre pattes ne peut s'établir au détriment des règles.

Promenade sans laisse équivaut divagation ?

Eh bien non, pas selon la loi. L'article L211-23 du Code rural et de la pêche précise que tout chien qui **n'est plus sous la surveillance effective de son maître**, qui se trouve **hors de portée de voix** de celui-ci, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une **distance dépassant cent mètres** est considéré en état de divagation.

Donc c'est bon ? prochaine balade sans laisse ?

Ce n'est pas si simple, si la loi définit les règles au niveau national, d'autres textes viennent préciser son application à l'échelle locale. En Ille et Vilaine, le règlement sanitaire départemental, à l'article 99.6. Animaux, nous dit **qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés**. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Perdu dans toutes ces règles ? On vous résume cela simplement.

- En zone urbaine, je tiens mon chien en laisse ;
- Dans la campagne, je peux le détacher sauf du 15 avril au 30 juin et **je ne laisse pas plus de 100 mètres entre lui et moi** ;
- Du 15 avril au 30 juin, je détache mon chien uniquement sur les allées forestières.

Malgré ma vigilance, mon chien m'a échappé et a mordu. Que dois-je faire ?

Déclaration administrative et surveillance sanitaire du chien

- Le propriétaire du chien ou son détenteur au moment de la morsure, doit **déclarer la morsure** à la mairie de sa commune de résidence
- Ensuite vous devez soumettre votre chien à une surveillance sanitaire **qu'il soit vacciné ou non contre la rage (3 visites auprès du même vétérinaire sanitaire sur une période de 15 jours)**. À la 3^e visite, si aucun symptôme n'est apparu, le vétérinaire vous remet un **certificat** en 3 exemplaires. Vous devez en transmettre un à la personne mordue, un à la mairie et en conserver un.

Évaluation comportementale du chien

- **Pendant la période de surveillance sanitaire**, vous devez soumettre l'animal à une évaluation comportementale réalisée par un **vétérinaire habilité** (les frais de cette évaluation sont à votre charge). Le vétérinaire estime le niveau de dangerosité du chien et propose des **mesures préventives** ayant pour but de diminuer sa dangerosité.
- Il formule également des **recommandations** afin de limiter les situations à risques.
- Le vétérinaire communique ces résultats à votre mairie.
- Suite à cette évaluation, le maire peut vous imposer de **suivre une formation sur l'éducation et le comportement canins** et la prévention des accidents.

IMPORTANT :

Accomplir ces formalités ne vous dispense pas de déclarer l'incident à votre assurance, pour que la victime soit indemnisée



A noter :

Dans ce même article le législateur a aussi pensé aux chats :

- **tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations**
- **tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître** et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci,
- **ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu** et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui, est considéré en état de divagation



Ce que vous risquez si vous êtes tenté de braver l'interdit ?

Jusqu'à 750 € d'amende si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^{ème} classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135 €) (art. R. 428-6 C. Env.).

Jusqu'à 450 € d'amende dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques provoquées par la divagation d'un animal dangereux. Cela est puni d'une contravention de 3^{ème} classe (art. R. 653-1 CP).

Jusqu'à 150 € d'amende si vous laissez divaguer un animal sur les routes. Cela est passible d'une contravention de 2^{ème} classe. Au regard des articles R.412-44 à R. 412-50 du code de la route.

Du 15 avril au 30 juin, la réglementation se durcit...

À des fins de protection et de repeuplement de la faune sauvage, l'arrêté du 16 mars 1955 sur la divagation des chiens régleme plus encore les promenades et interdit la divagation des chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Du 15 avril au 30 juin, dans les bois et forêts, la promenade des chiens non tenus en laisse est interdite en dehors des allées forestières. Durant cette période, il est donc possible sur les allées forestières de promener son chien sans laisse, **sous réserve qu'il reste sous contrôle de son maître**.



Pratique corporelle japonaise

Détente, relaxation,

Douleurs physiques

Insomnie, stress, anxiété

Histoire d'Empreintes

https://histoiredempreintes.com

06 46 84 37 18

Catherine Hervé
5, rue du tram
La Mézière



Delphine BOCANDÉ

Experte Voyage

Créatrice
d'Évasion & d'Émotion

Dénicheuse
de Belles Opportunités

Affiliée au réseau UNIVAIRMER

06 76 54 82 68 - d.bocande@univairmer.com
www.infinedelphinevoyages.com

Les nouveaux panneaux sont là !

La commune a franchi une nouvelle étape dans sa communication. En effet, deux panneaux d'affichage dynamiques plus lisibles et ergonomiques ont été installés sur le territoire.

Un panneau double face devant la mairie : Placé en lieu et place de son prédécesseur, face à la mairie, ce panneau double face permettra une diffusion encore plus large des informations. Les passants pourront ainsi être tenus informés en temps réel des actualités de la commune.

Un panneau simple face à Montgerval : Situé stratégiquement à Montgerval, ce panneau offrira une visibilité optimale sur les informations municipales aux habitants de Montgerval et aux usagers de passage.



Intramuros : déjà presque 800 !

Depuis plusieurs mois la commune s'est dotée d'un nouvel outil : l'application IntraMuros

IntraMuros, c'est la mairie dans votre poche !

Grâce à cette application, restez informé en temps réel des actualités locales, signalez un problème, consultez l'annuaire ou les menus de la cantine, feuillotez le dernier bulletin municipal et bien plus encore. IntraMuros, c'est l'outil idéal pour connaître et participer activement à la vie de votre commune.



Vous représentez une association, un professionnel de santé, un commerce, un établissement culturel, etc et souhaitez diffuser vos actualités sur l'application IntraMuros ?

Contactez directement le service communication de la mairie à : communication@lameziere.fr

Travaux d'extension des ateliers municipaux

Vous l'avez peut-être remarqué : les travaux d'extension des ateliers municipaux ont démarré depuis plusieurs semaines.

L'achèvement du chantier est prévu pour la fin du mois d'octobre

Le coût total du projet est estimé à 399 895 €.

L'état a contribué au financement de cette extension grâce à une subvention de la DETR d'une valeur de 58 200 €. Le Conseil Département d'Ille-et-Vilaine a également soutenu le projet à hauteur 66 200 € dans le cadre des Fonds de Soutien des Projets Locaux (F.S.P.L.).



Maison Helena

Jardinage intergénérationnel à la Maison Helena

Le projet jardinage intergénérationnel qui se poursuit permet aux enfants et aux locataires de la Maison Helena de cultiver un jardin ensemble, partageant ainsi des connaissances et des expériences tout en renforçant les liens entre les générations.



Les jardinières ergonomiques toutes neuves, jouent un rôle clé dans le jardinage intergénérationnel. Ces bacs de culture surélevés permettent de jardiner sans avoir à se baisser ou à se mettre à genoux, offrant ainsi un espace de culture plus accessible pour tous. Les seniors et les enfants peuvent ainsi participer plus facilement à la culture du jardin, sans ressentir de douleurs physiques. Les jardinières ergonomiques permettent également de maximiser l'espace disponible de la Maison Helena.

Grâce à l'équipe impliquée des espaces verts de la commune, nous avons transvasé les aromates dans les jardinières à hauteur, planté les salades, les fraisiers, les radis, désherbé, enlevé les fleurs fanées...

Le jardin est bien plus qu'un simple passe-temps c'est un lieu de transmission. Les seniors partagent tous les secrets des plantes en fonction des saisons.

Quoi de mieux pour cultiver les liens entre petits et grands !

Olympiades entre les Maisons Helena de Montgermont, Gévezé et La Mézière

Valérie DUPONT, Émeline SOMMA et Lucie LERAY, les 3 coordinatrices de Vie Sociale des Maisons Helena de Montgermont, Gévezé et La Mézière ont surfé sur la vague des JO de Paris 2024, pour organiser des olympiades entre les 3 Maisons Helena de proximité.

C'est ainsi que tout au long de l'année, les trois Maisons Helena ont accueilli en alternance les locataires, qui se sont affrontés autour de jeux sportifs et cérébraux.

Ces rencontres se sont clôturées autour d'un barbecue (légèrement pluvieux) à la Maison Helena de Montgermont.

Des beaux moments d'échange et de partage !



Le 8 juillet 2024 : barbecue à Montgermont

Sortie au restaurant de Cardroc



Le 6 juin dernier, 7 Maisons HELENA du territoire se sont retrouvées autour d'un bon repas à l'Auberge de Lucas de Cardroc.

L'occasion de faire connaissance, de partager et de créer du lien entre locataires des habitats inclusifs du département.

Participation à la première édition des Sylver Breizh Games



Françoise, Josiane, Marie, Martine, Marie-Luce, Patrice, Annie, Françoise, Daniel, Yannick, Lucie, Samy et Charly

Les Sylver Breizh Games, ce sont des équipes sur les 4 départements bretons, de seniors de 60 ans et plus, qui ont découvert et pratiqué depuis le mois de mars 5 sports olympiques.

A La Mézière, grâce à la CARSAT, le CLIC de l'Ille et de l'Illet et l'entreprise SAPARMAN c'est Samy ROUYER, enseignant d'activités physiques adaptées qui a entraîné les sportifs.

Sous les encouragements de Lucie LERAY, coordinatrice de Vie Sociale de la Maison Helena, les participants de La Mézière et des communes avoisinantes ont défendu les couleurs de l'Ille et Vilaine lors de la première édition des Jeux Olympiques régionaux seniors à Landerneau le samedi 22 juin dernier.

80 seniors (c'est-à-dire personnes âgées de plus de 60 ans) de toute la Bretagne, s'en sont donné à cœur joie dans la pratique de cinq sports (très) légèrement adaptés : badminton en équipe avec un binôme remplacé tous les quatre points, football en marchant, tir-à-l'arc, lancer de vortex et marche. Les participants qui ne se connaissaient pas tous au sein des équipes, ont respecté toutes les consignes.

C'est avec fierté que l'équipe de l'Ille et Vilaine en rouge (dont 5 macériens), a remporté la médaille d'argent lors de cette journée festive et sportive !!



Café-seniors

Pour conclure la saison des cafés-seniors 2023/2024, les participants ont souhaité visiter le zoo de la Bourbansais. Accompagnés de Angèle MOREAU, psychologue spécialisée dans le vieillissement qui anime les cafés-seniors et Lucie LERAY, Coordinatrice de



11 juin 2024 : Parc Animalier de La Bourbansais

Vie Sociale de la Maison HELENA, les aînés ont retrouvé tout au long de la promenade : atèles de Colombie, tamarins, tigres de Sibérie, aras Hyacinthe, tamarins géants, géladas d'Éthiopie...

Les cafés-seniors sont réalisables grâce à notre partenariat avec le CLIC de l'Ille et de l'Illet. Retrouvez-nous pour la saison 2024/2025 !

Service DEJAS :

Direction Enfance Jeunesse Affaires Scolaires

Rentrée scolaire 2024/2025 : informations et services essentiels pour les familles

Directrice Enfance jeunesse Affaires Scolaires

Angéline BOURGES
07 63 76 51 94
dejas@lameziere.fr

Assistante du pôle DEJAS & gestionnaire portail famille : inscription/facturation

Virginie Le Vézouët
02 99 69 33 36
assistance.dejas@lameziere.fr

Coordinatrice Affaires scolaires /restauration

Fanny Le Steun
02 99 69 31 72
06 60 98 40 74
affaires-scolaires@
lameziere.fr

Coordinatrice Enfance / Jeunesse / Animation

Eliane Le Floc'h Pelletier
07 86 34 31 21
enfance-jeunesse@lameziere.fr

Référente JYC/PJH

Ludivine Baible Malgor
07 64 49 37 99
animateurs@lameziere.fr

Référent Saint Martin

Amaury Dubreuil
07 64 49 37 99
animateurs@lameziere.fr

Responsable Cuisine

Jean-Paul Auffray
02 99 69 31 72
responsable.restaurant
@lameziere.fr

La pause méridienne

La pause méridienne des enfants scolarisés dans les écoles Jacques-Yves Cousteau, Pierre Jakès Hélias et Saint Martin est organisée par la Direction Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires (DEJAS) de la mairie de La Mézière. Les enfants sont accueillis dans leurs écoles, par une équipe professionnelle d'agents de service, d'animateurs et d'ATSEM. Ils déjeunent au restaurant municipal en plusieurs services, organisés en fonction du rythme biologique et de l'âge des enfants.

Ainsi, côté écoles maternelles, les Toutes-Petites et les Petites Sections déjeunent à 12h, dès leur sortie de classe.

Les élèves de Moyenne et de Grande Sections, quant à eux, s'aèrent quelques minutes dans la cour en sortant de classe et arrivent vers 12h25 dans le réfectoire.

Les enfants de maternelle sont servis à table avec une priorité sur l'apprentissage de l'autonomie. Ils sont accompagnés par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et des agents municipaux.

Les enfants des écoles élémentaires quant à eux bénéficient d'un service en self.

Ils sont accompagnés par le personnel municipal et un roulement par classe est instauré, pour permettre aux enfants de déjeuner dans les meilleures conditions. Dans les cours, une équipe de 11 animateurs et animatrices, dont 2 référents, s'active pour animer des jeux, proposer des initiations sportives, des activités manuelles, lire des histoires. Les 2 référents (1 école JYC/PJH & 1 école Saint Martin), ont pour rôle d'assurer la cohérence éducative en faisant le lien entre l'équipe d'animation et les équipes enseignantes, mais aussi d'informer les familles en cas d'évènement particulier survenu pendant la pause méridienne.

Dans le restaurant scolaire ou sur les cours, deux objectifs sont visés : guider les enfants vers l'autonomie et favoriser la coopération entre tous. La restauration scolaire est d'ailleurs un élément clé de la journée de nos élèves. En 2024, en moyenne 525 repas sont servis chaque jour d'école.

Nous avons récemment établi un marché public alimentaire visant à garantir la qualité et la diversité des produits proposés dans notre cantine scolaire. En conformité avec la loi Egalim, nous privilégions l'utilisation de produits frais et locaux, ce qui contribue à une alimentation plus saine, variée et durable pour les enfants.

La loi Egalim définit l'objectif de garantir au

La Rentrée Scolaire : Une Organisation Optimale, au Service Direction Enfance Jeunesse Affaires Scolaires



La rentrée scolaire approche à grands pas et le Service Direction Enfance Jeunesse Affaires Scolaires est mobilisé pour assurer une reprise dans les meilleures conditions possibles. Voici un aperçu des différentes étapes et des services proposés pour cette nouvelle année scolaire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information supplémentaire. Bonne rentrée à tous !

— VIE COMMUNALE —

moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective de service public depuis le 1^{er} janvier 2022. Dans cette optique, nous sommes fiers de collaborer avec Terre de Sources, une initiative qui promeut la préservation de l'eau et des ressources naturelles à travers des pratiques agricoles responsables. Cette collaboration nous permet d'intégrer des choix alimentaires respectueux de l'environnement dans nos menus, tout en sensibilisant les enfants à l'importance de ces enjeux écologiques. En combinant ces efforts, nous visons à offrir non seulement des repas de qualité mais aussi à contribuer activement à l'éducation nutritionnelle et environnementale des enfants, en leur offrant des repas équilibrés tout en respectant les ressources naturelles de notre planète.

Inscription via le Portail Famille

Pour simplifier toutes les démarches administratives, un portail famille est accessible en ligne.

Ce portail permet aux parents de gérer les inscriptions pour la cantine, de consulter ou payer les factures. Pour être accueilli sur la pause méridienne, l'enfant doit OBLIGATOIREMENT y être inscrit par la famille : <https://la-meziere.les-parents-services.com/login> (également accessible sur l'application IntraMuros).

Nous rappelons que les inscriptions pour la cantine doivent être effectuées 15 jours à l'avance via ce même portail pour garantir une organisation fluide.

En cas de difficulté, notre équipe reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Tarifs :

Les tarifs sont mis en place en fonction du quotient familial et progressif à l'intérieur des tranches.

L'attestation justifiant du quotient familial est à fournir IMPÉRATIVEMENT au moment de l'inscription annuelle. Les familles qui ne fournissent pas ce document se verront appliquer le tarif de repas le plus élevé.

Un supplément est appliqué pour les familles domiciliées hors commune sans que pour autant le coût total du repas facturé ne dépasse son prix de revient.

Les repas sont facturés aux familles, le mois échu. Les factures sont consultables et il est possible de payer en ligne sur le portail famille.

Règlement intérieur de la pause méridienne :

Il est accessible sur le portail famille ainsi que sur le site internet de la Mézière.

Service Enfance et Jeunesse

Le service enfance et jeunesse propose de nombreuses activités pour enrichir les journées de vos enfants. Ces activités incluent des ateliers artistiques, sportifs et culturels, encadrés par des animateurs qualifiés.



► Aide aux devoirs : les informations importantes pour cette rentrée :

1/ Inscription entre le 3 et le 10 septembre, pour l'année scolaire.

La facturation continue de s'appliquer au trimestre. Envoyez vos fiches de pré-inscriptions par mail à animateurs@lameziere.fr. Merci de ne pas transmettre vos dossiers à l'association Accueil & Loisirs, qui ne gère pas ce service. Si nécessaire, il restera la possibilité de s'inscrire après la date, en fonction des places disponibles.

2/ Début des ateliers lundi 16 septembre.

Pour les élèves du CE1 au CM2 : les ateliers ont lieu de 16h30-17h30 dans l'école Pierre Jakèz Hélias

Pour les collégiens, les ateliers ont lieu de 17h30-18h30 dans la salle Abraracourcix (derrière l'Eglise, au-dessus du Macériado). Deux possibilités : soit un atelier « toutes matières » les lundis et jeudis, soit un renforcement spécifique en anglais les mardis ou les vendredis. Vous trouverez le règlement intérieur en ligne sur le site internet de la mairie.

Les ateliers d'aide aux devoirs fonctionnent grâce à l'engagement bénévole. Si vous êtes disponibles régulièrement ou ponctuellement pour des remplacements, et que vous souhaitez vous investir à nos côtés, contactez Ludvine au 07 64 49 37 99.



Pour toute question :
animateurs@lameziere.fr



► Macériado : un été riche en émotions :

2 séjours, soit 32 jeunes entre 10 et 17 ans sont partis début juillet. Les plus jeunes à Trémelin ont pu faire de l'équitation, de l'accrobranche et du canoë. Ils ont profité du lac pour des baignades et des activités nature.

Les plus grands, à partir de 13 ans, sont allés à Erdeven et ont profité du confort d'un camping avec piscine pour se ressourcer. Ils ont également pu expérimenter des activités nautiques (catamaran, paddle géant, baignades, ...) et apprécier les couchers de soleil sur la plage.

Au Macériado, de nombreuses activités, sorties et soirées ont été proposées, dont notamment une initiation au rap et à l'auto-tune avec Mathieu (aka OFFA) et Solal du collectif Agrüm, mais aussi du ventriglisse avec l'espace jeunes de St Grégoire et les traditionnelles olympiades organisées depuis plusieurs années avec les espaces jeunes alentours.

► Structure Infos Jeunes : un lieu ressource pour les 13-30 ans

Au-delà de l'accompagnement individuel, la SIJ propose des ateliers et encadre des dispositifs à destination des adolescents et des jeunes adultes :

Dispositif Argent de poche : cet été, + de 80 missions proposées, une vingtaine de jeunes participants entre 14 et 17 ans. Pour les vacances d'automne, rdv samedi 28/09 à 10h à la SIJ, 36 place de l'Eglise pour les inscriptions.

Atelier « Trouve ton stage de 3^{ème} » : samedi 5/10 10h-16h30 + mercredi 9/10 15h-18h, accompagné de l'informateur jeunesse, les jeunes sont invités à construire leur CV et s'entraînent à démarcher les entreprises susceptibles de les accueillir en stage d'observation. Cet hiver, atelier à destination des 2^{ndes} pour les stages de fin d'année scolaire. + de détails à venir.



Aurélien Giunta
06 61 13 96 15
pjj@lameziere.fr

Nous sommes impatients de retrouver les enfants et de débiter cette nouvelle année scolaire dans un environnement serein et sécurisé.

Le Service Direction Enfance Jeunesse Affaires Scolaires met tout en oeuvre pour garantir une rentrée réussie pour tous.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information supplémentaire.

Bonne rentrée à tous !

École Maternelle Jacques-Yves COUSTEAU

L'année scolaire se termine et les sorties, tout comme les projets de fin d'année se sont multipliés pour enrichir les pratiques de classe et apporter un peu de bonne humeur, faute de chaleur...

C'est le Musée MANOLI à La Richardais qui a permis aux élèves de découvrir un nouvel artiste à travers ses sculptures. L'après-midi à la plage fut l'occasion d'expérimenter la technique du Land Art et son caractère éphémère.



La Fête de l'école puis les Olympiades ont clos l'année avec de riches moments festifs.

L'équipe enseignante et le personnel de l'école tiennent à remercier les parents des élèves pour leur confiance et leur implication dans la vie de l'école tout au long de cette année scolaire 2024. Un bel été à tous !



Dans les Jardins de Brocéliande, le parcours « Réveille tes pieds » fut l'occasion d'explorer différents matériaux et d'éveiller les sens en identifiant les différentes textures.



La cour de l'école maternelle se végétalise !

Des travaux de végétalisation sont en cours à l'école Maternelle JY Cousteau.

300 m² de bitume ont déjà été enlevés et remplacés par des copeaux de bois. L'objectif est de réduire l'effet de chaleur émis par le support bitumeux.

La cour a également connu un agrandissement de 200m² de verdure.

Enfin, quatre arbres seront plantés en fin de l'année afin d'obtenir des espaces frais et ombragés.



Ecole Pierre Jakez HELIAS

La classe de mer des CM2

Les élèves sont partis trois jours à Sarzeau début juin, séjour financé par les parents, l'APE et la municipalité. Le soleil était au rendez-vous, ce qui leur a permis de profiter pleinement de cette expérience. La pêche à pied a été très appréciée ! Les élèves sont revenus ravis avec de bons souvenirs.



La rencontre des CE2 et CE2-CM1 avec le Club du sourire de la Mézière

Les élèves ont accueilli, à l'école, le mardi 2 juillet, des membres du Club du sourire de La Mézière. Les enfants et leurs invités ont chanté ensemble des chants proposés par le Club et appris tout au long de l'année. La rencontre très appréciée de tous s'est poursuivie avec une danse puis un temps de goûter partagé.



La matinée anglaise

Le 2 juillet, tous les élèves, en «uniforme» d'écolier anglais pour l'occasion, ont participé à des ateliers de chant, jeux, lecture, bricolage, sport et cuisine animés en anglais par les enseignants, les parents et même des grands frères et grandes sœurs ! La matinée s'est terminée en chanson et par la dégustation des cookies cuisinés par les enfants.



La sortie à Hédé-Bazouge des élèves de CM1 et de CE2/CM1 en mai

Le matin ils ont pu assister à un spectacle musical «La vie des bateliers» à bord de la «Péniche spectacle» venue de Rennes pour quelques représentations. L'après-midi, une randonnée le long du canal d'Ille et Rance leur a permis de comprendre le rôle du canal, le fonctionnement des écluses et de visiter une maison d'éclusier. Cette belle journée était financée par l'APE et la mairie.

Ecole Saint-Martin

L'année scolaire s'est terminée dans la joie avec la fête de l'école le samedi 29 juin. Petits et grands ont présenté de belles danses devant leurs parents, grands-parents et amis. Un grand merci à l'APEL (association de parents d'élèves) pour l'organisation et la réussite de cette belle journée de convivialité.



Avant les congés, les CM1 et CM2 ont traversé la baie du Mont Saint Michel. Ce fut une fantastique journée.

La rentrée de septembre voit arriver de nouvelles personnes dans l'équipe : Cyrielle Le Flem, enseignante en GS CE1, Héloïse Lorée, enseignante en CM1 et CM2, Emie Lebrun et Manon Lelièvre, ASEM. Nous sommes heureux de les accueillir dans l'équipe.

Cette année, les élèves de l'école Saint Martin vivront de nombreux projets. Ils accueilleront au mois d'avril prochain le cirque Alexandro Klising pendant 2 semaines pour travailler les arts du cirque.

Par ailleurs, nous rappelons que nous accueillons les élèves dès 2 ans (nés en 2022) en Toute Petite Section, après chaque période de petites vacances scolaires.

Enfin, les **portes ouvertes de l'école** auront lieu le **samedi 23 novembre 2024, de 9h30 à 12h** durant lesquelles vous pourrez inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez contacter Mickaël Lemée, le chef d'établissement, pour prendre rendez-vous au 06 37 01 66 96 ou par mail : eco35.st-martin.la-meziere@e-c.bzh



Quelques rappels des règles de circulation dans la commune :

Les trottinettes électriques :

De nombreux signalements ont été fait concernant le non-respect des zones de circulation pour les trottinettes électriques dans notre commune. Voici donc quelques rappels de base pour garantir la sécurité de tous :

1. Respect des zones de circulation

Les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables ou, à défaut, sur les routes où la vitesse maximale est limitée à 50 km/h. La circulation sur les trottoirs est strictement interdite.

2. Vitesse maximale autorisée

La vitesse des trottinettes électriques est limitée à 25 km/h. Il est essentiel de respecter cette limitation pour éviter les accidents et pour la sécurité de tous les usagers de la voie publique. Cette vitesse doit bien évidemment être adaptée à la réglementation spécifique dans la commune (par exemple en zone 20).

3. Équipement obligatoire

Les utilisateurs de trottinettes électriques doivent être équipés de certains accessoires pour leur sécurité. Le port du casque est fortement recommandé, même s'il n'est pas obligatoire. Par ailleurs, il est impératif de disposer d'un avertisseur sonore (sonnette) et de feux avant et arrière fonctionnels pour être visible, surtout de nuit ou par faible luminosité.



4. Stationnement

Le stationnement des trottinettes électriques doit se faire sans gêner les piétons. Il est interdit de les laisser sur les trottoirs de manière à obstruer le passage ou devant des sorties de bâtiments. Nous vous encourageons à utiliser les espaces dédiés aux deux-roues lorsque cela est possible.

5. Âge minimum et responsabilité

L'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est de 12 ans. Les mineurs doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux. De plus, il est strictement interdit de transporter un passager, les trottinettes étant conçues pour une seule personne.



SANT'& COMMUNE Votre mutuelle Communale

Votre commune de La Mézière a choisi Groupama comme partenaire pour votre santé !

PRENEZ RENDEZ-VOUS ET DÉCOUVREZ LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS QUI VOUS SONT RÉSERVÉS !

Groupama et votre commune vous proposent une mutuelle communale. Le principe : une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs réservée aux habitants de La Mézière.

Vous avez le choix entre 3 formules qui vous permettent d'être remboursé de vos dépenses de santé selon vos besoins et votre budget⁽¹⁾ :

- **Une formule «Éco»** couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
- **Une formule «Équilibre»** répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
- **Une formule «Confort»** qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

Vous pouvez bénéficier de nombreux avantages communs aux deux formules : aucune limite d'âge, aucun questionnaire médical et une couverture immédiate à vie ; prise en charge intégrale de vos verres progressifs, sélectionnés par les opticiens du réseau de partenaires santé Sévéane (hors traitements) ; jusqu'à 30 heures par an d'aides ménagères et garde à domicile pour les hospitalisations de plus d'une journée...

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous dans l'agence Groupama de Gézévé.
Agence Groupama de Gézévé : 10 place de l'Eglise - Tél. 02 99 69 07 29
Votre contact : **Nicolas LELIEVRE (Tél. 02 99 69 07 29)**
Présence à la mairie les jeudis après-midi (de 14 h à 16 h) les 19 septembre - 17 octobre - 21 novembre et 19 décembre 2024.

(1) Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions d'intervention, se renseigner auprès de l'agence Groupama de Gézévé.



Zone partagée :

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et du confort de tous, notre commune a mis en place une zone partagée limitée à 20 km/h. Cet espace se situe aux abords de l'église et est conçu pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés. Voici les principales règles à respecter dans ces zones :

La vitesse maximale autorisée est de 20 km/h pour tous les véhicules, y compris les vélos et les trottinettes électriques.

Les piétons ont la priorité absolue sur tous les autres usagers. Les conducteurs doivent adapter leur vitesse et rester attentifs à leur présence.

Le stationnement doit se faire uniquement dans les espaces prévus à cet effet. Veillez à ne pas bloquer les passages piétons ou les voies de circulation.

En raison de la mixité des usages, nous invitons chacun à faire preuve de respect et de courtoisie. Soyez particulièrement vigilant aux intersections et aux zones de faible visibilité.



Saison culturelle

Expositions Salle du Conseil

Artistes femmes, hier et aujourd'hui

L'Atelier Macérien expose 2 ans de travail : aquarelles, peintures et dessins

Du 6 septembre au 6 novembre



Photographies

L'Atelier Macérien expose à partir du 6 novembre

Une fresque pour les jeux olympiques

Geneviève Merret, ses élèves de l'Atelier Macérien et des volontaires ont réalisé une fresque hommage aux Jeux Olympiques à l'entrée de la salle Calypso avec l'aide du service culture et des services techniques de la commune.



Magie & sortilèges à la médiathèque

Exposition L'enfance des méchant·e·s

Date à venir

Spectacle La quête du chevalier Charrette

Mercredi 16 octobre à 10 h 30
Public jeunesse à partir de 4 ans

Jeu « Murder Party Halloween »

Samedi 19 octobre
Public familial à partir de 8 ans

Atelier Approivoiser ses peurs

Les samedis 10 octobre et 16 novembre
2 ateliers par matin, à 10 h 30 et 11 h 15 - Durée : 30 minutes
5 binômes parents-enfants
Venez partager ce moment parent-enfant !



Médiathèque

Petite enfance

Les racontines de Anne-Cécile

Les samedis 21 septembre, 5 octobre et 23 novembre à 10 h 30

Anne-Cécile (La plume qui trotte) vous enchante avec des histoires à toucher, à écouter et à vivre.

Pour les enfants de 0 à 3 ans.
Places limitées à 12 enfants, 1 adulte par enfant



L'éveil musical

Les samedis 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre à 10 h 30

Pour les enfants de 10 mois à 3 ans.

Places limitées à 10 enfants, 1 adulte par enfant



Quelques chiffres

Accueil des classes à la médiathèque 2023 - 2024

Donner l'envie aux enfants de

- découvrir les diversités de la médiathèque : supports, genres, thèmes, variétés illustrations...
- donner le goût des mots, des livres, de la lecture en privilégiant le ludique et le plaisir
- donner l'envie de s'inscrire à la médiathèque

22 classes accueillies
5 accueils annuels avec animation
551 élèves --> 2 755 passages
+ de 3 000 prêts

Thèmes et types d'animations

Animaux fantastiques - Quiz
Peuples de l'Arctique - Lecture livres documentaires
Système solaire - Exposition
Printemps des poètes - Atelier d'écriture
Humour - Lecture d'albums

Tâches des professionnelles

Préparation des animations
Rangement des documents : ceux rendus par les classes et ceux laissés ou mal rangés par les élèves
Recherche, sélection et préparation de lots de documents thématiques pour les enseignants

Médiathèque Les mots passants
bibliotheque@lameziere.fr
02.99.69.33.46
<https://lesmediatheques.valdille-aubigny.fr/>

Rayon Documentaires Adultes

Le terme de documentaires adultes réunit des livres non fictionnels destinés à développer la culture générale et la curiosité du public et à répondre à ses besoins d'information et d'auto-formation

Informatique/Médias, Philosophie/Psychologie, Vie en Société, Langues, Sciences/Nature, Sciences/Techniques, Arts/Loisirs/Sports, Littératures, Histoire/Géographie.

Fréquentation

65%
Entre 35 et 54 ans

Top 7 des sujets qui vous intéressent en 2024

Alimentation
Prévention
Généraliste
Histoires
Diversité sexuelle
Intelligence artificielle

Cahier de suggestions

Des idées d'achat de documents ? Inscrivez-les sur le cahier à votre disposition à l'accueil de la médiathèque !

Médiathèque Les mots passants
bibliotheque@lameziere.fr
02.99.69.33.46
<https://lesmediatheques.valdille-aubigny.fr/>

Une commune de champions !

De nombreuses associations macériennes se sont illustrées avec d'excellents résultats. Retour sur une année prolifique !

Tennis Badminton La Mézière

Un Macérien champion d'Ille-et-Vilaine

Du haut de ses 9 ans, **Timéo Trinel** (classé 30) décroche le titre de champion de tennis d'Ille-et-Vilaine après avoir remporté le Grand Chelem du Breizh Tour dans la catégorie des moins de 10 ans en avril dernier. Passionné de la première heure, Timéo a commencé à jouer au tennis au club de La Mézière (TBLM) dès l'âge de 5 ans aux côtés de Gwenaël Quiguer. Aujourd'hui, le jeune Macérien poursuit son parcours vers le haut niveau en s'entraînant avec Pierre-Yves Denieau et reste très attaché à son premier club qui l'a vu évoluer. Après avoir participé aux championnats de France par équipe à Blois en juin, Timéo est encore plus motivé que jamais. Son objectif pour la saison 2024-2025 : redoubler d'efforts afin de se qualifier pour les championnats de France individuels au stade Roland-Garros. Grâce à sa détermination et à sa passion indéniable pour la petite balle jaune, Timéo Trinel joue désormais sur le «court» des grands.



Margot, Ambre, Cassandre, Lisa et Coline accompagnées de Gwenaël, notre professeur

Mais aussi une très belle année sportive pour le TBLM, qui met à l'honneur deux de ces équipes :

- Championnat régional par équipe seniors messieurs : l'équipe confirme son maintien en R3 pour la prochaine saison en finissant 2^{ème} au classement de sa poule (qui compte 8 équipes)
- Championnat départemental jeunes, catégorie 14/18 ans filles (en photo) : pour la 1^{ère} fois, une équipe jeunes est allée jusqu'en finale du championnat départemental, qui s'est joué à St Malo le 22/06. Bravo à eux !

Danses LM

Certains danseurs et danseuses de l'école de Danses LM, entraînés par Elise Réhault se sont démarqués en compétition. Au Concours National CND à Lyon, le groupe Hip-Hop Évolution Crew a obtenu un 2^{ème} prix national. Sur le plan international avec le Concours « 1 2 3 Dance » à Courbevoie, les groupes Evolution Crew en Hip-Hop et Les Envolées en moderne ont également montré leur talent.

- Evolution Crew a gagné un 5^{ème} prix international.

- Les Envolées ont obtenu plusieurs prix internationaux dont :
Pour la soliste **Mahaut Sevestre** : 2^{ème} prix international ;
Pour **Laurent Bouget** : 3^{ème} prix international avec les félicitations du jury ;
Pour le duo **Ethan Gillet et Laurent Bouget** : 3^{ème} prix international.
Enfin, la chorégraphie de groupe « Les moches » écrite par Elise Réhault a obtenu le 1^{er} prix international avec coup de cœur du jury et « mention spéciale créativité ».
Merci aux danseurs, danseuses et à Elise Réhault pour avoir fait vivre à Danses LM une incroyable saison 2023-2024 avec toutes ces récompenses.



Football Club La Mézière Melesse



Attendu depuis la fusion, plusieurs fois à quelques points de le faire, cette fois, C'EST FAIT !!!!
L'équipe fanion jouera la saison prochaine en Ligue Régionale ! Jusqu'ici seules des équipes de jeunes avaient évolué à ce niveau. Un week-end victorieux en a appelé un autre avec la victoire de nos seniors C à la finale du Challenge 35.
La demi-finale et la finale ont été toutes les deux gagnées lors de la séance de tirs aux buts qui n'avait pas souri à nos joueurs la saison passée, ils ont su trouver les ressources pour aller chercher la grande coupe !



— VIE COMMUNALE —

Un clin d'œil également à nos U17, encadrés par Jimmy Baratte et Mathis Aubrée, auteurs d'un beau parcours en coupe 35 et qui échouent aux portes de la finale face au futur vainqueur.

C'est une fin de saison extraordinaire qui récompense le travail et les investissements de tout un groupe, joueurs, encadrants, éducateurs et le club.

Merci à nos supporters pour le soutien et les très belles ambiances accompagnant nos matchs.



Naga Team



Kityana, Jérôme (coach principal et manager), Orane, Kayzer, Jade, Melivanh et Amjad

Encore une fois, l'association a remporté de nombreux titres. Naga Team compte de nombreux champions dans ses rangs avec notamment :

Kityana Joly, championne de France semi-pro ;

Orane Miralles, championne du monde junior et double championne d'Europe ;

Kayzer Adam, champion de France junior ;

Jade Frigout, vice-championne du monde et double championne d'Europe cadette ;

Melivanh Houel, double championne d'Europe cadette ;

Amjad Karani, champion de France minime ;

Elya Tartu, championne de France minime ;

Rose Silvain, vice-championne de France benjamine ;

Sinaya Adam, vice-championne de France

Kendji Faivre, vice-champion de France pupille.

Au niveau régional, l'association a également été sacré 19 fois champion.

Tarmac



Deux bretons dans le top 5 du classement du championnat de France (crédit : comité de Bretagne de Tarot)

Jean-Bernard Mousset a terminé 5^{ème} au championnat de France de Tarot individuel promotion (joueurs classés 3^{ème} et 4^{ème} série) qui se déroulait à Evian Les Bains lors du week-end de l'Ascension. 168 joueurs de toute la France étaient qualifiés pour participer à ce championnat, dont 7 bretons. C'est le meilleur résultat du club depuis sa création.

Jean Larcher s'est également qualifié pour le championnat de France libre des plus de 60 ans à Salies du Salat (Haute Garonne) en mars. Il a terminé dans le top 100 sur 380 joueurs.

Une fierté pour ce club tourné essentiellement vers le loisir et qui compte seulement 12 adhérents compétiteurs !

Mais aussi...

Le Basket Club La Mézière avec notamment son équipe U15F qui remporte la coupe départementale pour la deuxième année consécutive.

Salon **New Style**
Coiffure mixte - Styliste visagiste
2, rue Texue - 35520 La Mézière
02 99 69 35 32

MICHEL Samuel
Charpentier gérant
samuelmichelconstructionbois@gmail.com
06 70 24 96 14
Lieu-dit Les Mottais
35520 La Mézière
SIRET 888 875 721 00019

Route du Meuble : une page se tourne en ce début d'année 2024

Le magasin de meubles Monnier a tiré sa révérence le 30 avril 2024 à l'heure où l'un des pionniers de la Route du Meuble nous a quittés.

Retour sur ces implantations pionnières en 1964 et 1976. Pierre Monnier, qui a fêté ses 100 ans en février 2024, et Paul Prioul, qui nous a quittés le 11 mars 2024 à l'âge de 94 ans (après son épouse Louisette en mai 2022 à l'âge de 93 ans). Lors d'un dossier spécial du Macérien n° 170 de mai 2016. J'ai eu la chance de recueillir leurs confidences. Ce numéro Spécial du Macérien a eu un retentissement bien au-delà de notre département jusque sur les antennes de la chaîne audiovisuelle M6.

Paul Prioul

Originaire de Baillé dans le Coglès, Paul Prioul, né comme son épouse Louisette en 1929, va créer en 1960 son entreprise d'ébénisterie d'art « restauration et copie d'anciens », rue de Saint-Malo à Rennes, près des Trois Croix. Avec ses 4 ouvriers, il se trouve à l'étroit et part à la recherche d'un grand terrain au nord de Rennes. Son choix se fixe sur un terrain de 8 000 m² aux Taillettes en La Mézière, le long de la RN 137 « à l'époque il fallait acheter au minimum 5 000 m² pour acquérir un terrain », précise Paul Prioul, et son épouse de chuchoter « nous avons quand même acheté les 8 000 m² au prix de 15 F le m² » (2,30 €). En 1964, il fait construire un entrepôt et à l'automne 1968, il emménage dans sa nouvelle maison avec un atelier flambant neuf jouxtant la partie privative. La maison Prioul va connaître une renommée dans l'ébénisterie d'art, en Bretagne et même à l'étranger.

Lors d'une vente à Saint-Malo, Paul Prioul va se rendre acquéreur d'une façade d'armoire datable de Louis XIV (environ 1700) sculptée et décorée d'oiseaux « nous avons réalisé de nombreuses copies de cette armoire dite Aux Oiseaux ». La chambre des métiers d'Ille et Vilaine en fera l'une de ses pièces maîtresses (avec un confiturier de la maison Prioul) lors d'une exposition au Canada. De leur installation en 1968, Louisette Prioul conserve le souvenir « d'une véritable solitude. Il n'y avait personne le long de la RN 137 sinon une ferme un peu plus loin sur la droite ». Il faudra attendre les années 1970 pour voir s'installer d'autres entreprises.

Le concept commercial de Route du Meuble va naître, plus tard, avec l'installation de nouvelles enseignes de l'autre côté de la RN 137 sur la Chapelle des Fougeretz comme ATLAS notamment, dans les années 1980.

Après un quart de siècle aux Taillettes, Louisette et Paul Prioul vont vendre leur entreprise



Louisette et Paul Prioul chez eux à Montgermont en 2016



Mars 2024, les Meubles Monnier ont tiré leur révérence le 30 avril après 48 ans d'existence. Daniel Bourges qui a vu les travaux de construction se faire a terminé sa carrière de salarié et de gardien en juin 2024 après 48 années de bons et loyaux services

en 1993 à Jean-Pascal Puel. Le couple se retire à Montgermont. Ils nous ont quittés laissant derrière eux une société qui porte toujours leur nom : les Meubles Prioul.

Pierre Monnier

Relatant son arrivée à La Mézière, Pierre Monnier écrit dans son livre paru en 2006 « Une entreprise parmi tant d'autres ».

« Le développement commercial de Rennes avec son centre ouvert en 1974 ⁽¹⁾ nous incitait à créer un point de vente dans cette ville (le siège de la société était à Gorron (53)). Le choix du terrain à Rennes ne fut pas simple. Un premier emplacement retenu près de la ville se révélait inconstructible. Un second affichait un prix trop élevé en raison d'importants travaux de nivellement. Le troisième indiqué par l'architecte nous convenait ; bien qu'étant éloigné de 13 km de la ville (Beauséjour à La Mézière). Tous les terrains avant étant réservés à l'habitat, ce qui s'avéra faux par la suite. Nous nous rendîmes avec l'architecte sur le terrain indiqué par lui, situé sur la route de Saint-Malo très passagère à l'époque, ayant un accès par la route départementale, ce qui réduisit les risques d'accidents pour accéder au parking. A l'époque nous n'avions pas le choix. Ce terrain étant en zone artisanale, il était constructible pour une entreprise.

Le tracé de l'autoroute (4 voies) Rennes - Saint Malo était en cours et aucune décision ne pouvait être prise avant son tracé définitif. Puis enfin lors d'une réunion avec l'architecte, nous fut présenté le futur tracé de cette autoroute qui devait passer en bordure de notre terrain, créant une zone non constructible de 100 mètres à partir de centre de la route. Cela nous obligeait à faire un bâtiment en hauteur, bien visible de l'autoroute (en réalité la voie express ne sera inaugurée que 19 ans plus tard en 1993 !!). En voyage en Allemagne avec ma femme nous avions à Karlsruhe visité un magasin avec des demi-étages qui nous avait séduits. J'y emmenais l'architecte qui en prit des photos et réalisa le plan pour le permis de construire. Cette conception de magasin à étages avec une grande verrière au centre était d'une grande dépense mais imposée par la proximité de l'autoroute et

la zone de 100 m non constructible : un bâtiment cubique sobre de 50 m de côté, 4 beaux panneaux unis de 50 m de long par 12 de haut, une galerie en rez-de-chaussée mettant les vitrines en partie à l'abri du soleil, 3 grands niveaux et 3 demi-niveaux rendant le cheminement facile d'un étage à l'autre. La grande verrière centrale permettait à la chaleur de monter et de chauffer tous les étages avec seulement une installation à la base ⁽²⁾. Le financement résolu, le permis de construire accordé, il fallait conclure l'achat du terrain qui était resté en suspens. Commencée en mai 1975, la construction du magasin se terminait en septembre 1976.

A l'inauguration « le choix des vedettes, dont Dominique Webb ⁽³⁾, avait été arrêté. L'ouverture fut un succès. Le magasin fut pendant une journée semblable à un music-hall où la foule entrainait et sortait librement. La clôture du magasin se fit vers 22 h. Il me restait à régler les vedettes dont les Rolls éclaboussaient le parking et qui partaient dans la nuit ».

Pierre Monnier, va passer à l'âge de la retraite, les rênes de l'entreprise Macérienne à sa fille Véronique Monnier.



De gauche à droite : Pierre Monnier et son épouse (meubles Monnier) Godefroy Morel (président de la Route du Meuble et cuisines Références) et Guy Hardy (cuisines Hardy) dans les années 1980

(1) : Montréal a ouvert ses portes au nord de Rennes en 1971 (aujourd'hui Géant) et Mammouth, au sud de Rennes.

(2) : Au cours d'une conversation avec Pierre Monnier, il m'avait confié : si d'aventure notre magasin de meubles n'avait pas fonctionné, compte-tenu de la configuration du bâtiment, j'aurais très facilement pu en faire un bel hôtel.

(3) Dominique WEBB était un illusionniste très populaire dans les années 1970. « Les Frères Ennemis participèrent également à la fête » se souvient René Orhant, alors conseiller municipal.

Guy Castel

— ÉTAT CIVIL —



Bienvenue à

- CRESPEL Lucie
- CAZUC Benicio
- RAULT TRUFFERT Lou-Zély
- COURCOUX Isaure
- ROCHEL Lise
- NKOUKA Arwan-Amourel
- MORDELLES Abby
- MANCELLE Margot



Félicitations à

- HARDY Dylan et DOUILLARD Manon
- ANNE Shanye et JARDIN Julie
- DHUIEGE Arnaud et ARNOULD Virginie
- KIMBER Simon et COURDRAY Marion



Nos condoléances aux familles de

- ECHELARD Pascal
- BOBB Marie-France

Avertissement : tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil du Macérien la naissance de son enfant et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage, est prié d'avertir le secrétariat de l'Hôtel de Ville.

Tél. 02 99 69 33 36 ou e-mail : secretariat@lameziere.fr

16 Pl. de l'église
35520 la Mézière

Chez Emilie & Valentin
02 99 69 37 29

BOULANGERIE, PATISSERIE
SANDWICHERIE, ... à emporter

Dans un cadre agréable, l'équipe du **Fournil de la Grange** vous accueille du lundi au vendredi 6h00-20h00 et le Samedi 6h00-19h00

Z.A. La Montgervalaise I,
1 rue des Merisiers
Tel : 02 99 13 31 13
Mail : contact@fdg.bzh

SCEA LES 2 G
VENTE DE VIANDE DE BŒUF
Race Blonde d'Aquitaine

Colis de 12/13 kg ou 6/7 kg

NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

- 100 % local – Traçabilité parfaite
- Fourrage produit sur l'exploitation
- Nourri sans Urée sans OGM
- Mise sous vide et Etiqueté
- Livré à domicile le jour de la vente

Jimmy GUERIN – 30 Lierable – 35520 LA MEZIERE
☎ 06 77 52 64 71 - ✉ sceales2g@orange.fr - 📘 [sceales2g](https://www.facebook.com/sceales2g)

07 61 53 90 13
www.mobilcoiff.com

Mobil'coiff

Coiffure et prothésiste ongulaire à domicile
Déplacement 30 km autour de La Mézière

Montgerval Auto Services **BOSCH Service**

Entretien Toutes Marques
Réparation Toutes Marques
Remplacement Pare-Brise
Véhicules Occasion & Neuf

Montgerval - 35 520 LA MEZIERE 02 99 66 52 51
auto-service.montgerval@wanadoo.fr
www.garage-lameziere.fr

- PORTAILS
- CLÔTURES
- AUTOMATISMES
- FERMETURES
- PROTECTIONS SOLAIRES

EXPERTS STORISTES après Solisse

115 route du Meuble 35520 LA MEZIERE
2 rue du petit Bé 35170 BRUZ
02 99 66 50 92 www.porclo.fr

Déclarations préalables de travaux

Dossier	Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	accord - Date
DP 035177 24 U0072	Mairie de La Mézière	Rue Du Chêne Hamon Ecole Jacques-Yves Cousteau	Edification d'une clôture	04/07/2024
DP 035177 24 U0068	L'ATELIER DE LA BOURDONNAIS	4 rue de l'Aubépine	Edification d'une clôture et installation d'un portail	09/07/2024
DP 035177 24 U0067	LE BOUFFOS Myriam	8 rue des Badies	Extension d'une maison individuelle	02/07/2024
DP 035177 24 U0066	LEMETAYER THOMAS	1 rue Alex Garel	Installation d'une pergola	02/07/2024
DP 035177 24 U0064	MARCELIN Christian	2 Rue du Coteau	Edification d'une clôture et installation d'un portail	25/06/2024
DP 035177 24 U0065	Mairie de La Mézière	Rue de La Flume	Rehausse du grillage de clôture existant	21/06/2024
DP 035177 24 U0063	J. THEZE	11 Route de Montgverval	Ravalement de façades	25/06/2024
DP 035177 24 U0061	MORICE Bernard	10 rue du Commandant Charcot	Transformation du garage en pièce à vivre, remplacement de la porte de garage par une baie coulissante, remplacement et agrandissement de la fenêtre façade arrière	18/06/2024
DP 035177 24 U0062	BINARD Michel	47 rue François Guihard	Extension d'une maison individuelle	11/06/2024
DP 035177 24 U0060	EDF ENR	6 Allée de Betton	Pose de panneaux photovoltaïques	13/06/2024
DP 035177 24 U0058	ANDRE Nicolas	11 rue de la paumelle	Pose de panneaux photovoltaïques	28/05/2024
DP 035177 24 U0057	RAFFRAY Anne-Françoise	25 rue de la Cerclière	Edification d'une clôture	28/05/2024
DP 035177 24 U0055	CUEFF GUILLAUME	34 rue Alex Garel	Installation d'une pergola	28/05/2024
DP 035177 24 U0056	GUERIN Vincent	11 Rue d Houat	Pose de panneaux photovoltaïques	28/05/2024
DP 035177 24 U0054	BARATTE Jean	45 rue François Guihard	Ravalement de toutes les façades	24/05/2024
DP 035177 24 U0052	TERRAIN SERVICE RENNES	2 route de Melesse	Division de terrain	16/05/2024
DP 035177 24 U0051	AUFFRAY Mathilde	7 rue du Dus Jean IV	Ajout d'un velux en toiture	07/05/2024
DP 035177 24 U0050	AUFFRAY Mathilde	7 rue du Duc Jean IV	Extension d'une maison individuelle	02/07/2024
DP 035177 24 U0049	CROCQ ANNIE-CLAUDE	30 La Roche Blanche	Installation d'une pergola	02/05/2024
DP 035177 24 U0048	OGER Philippe	9 Rue de la Linette	Remplacement d'huisseries	10/05/2024
DP 035177 24 U0047	LAFORET Wesley	4 Rue des Poteries	Surélévation au-dessus du garage existant	29/04/2024
DP 035177 24 U0046	LVBB	9 Rue Acaulis	Construction piscine enterrée, Création d'ouverture	26/04/2024
DP 035177 24 U0045	AC-BAT	27 Rue des Céramiques	Pose de panneaux photovoltaïques	29/04/2024
DP 035177 24 U0044	BEDOUIN Yvon	8 rue des Présiens	Réalisation d'un habillage en Zinc	18/04/2024
DP 035177 21 U0093 To1	MASSON Jonathan	3 Rue de Rennes	Modification de l'aspect extérieur et création d'un escalier, Modification, ajout et remplacement d'huisseries	18/04/2024
DP 035177 24 U0039	CORBES Anthony	10 La Chaussée	Construction d'un bûcher en ossature bois	16/05/2024
DP 035177 24 U0041	JOUEO Stephane	15 Allée de l'Arrentis	Installation d'une pergola	22/04/2024
DP 035177 24 U0040	BILLARD Patrice	3 Rue d Houat	Pose de panneaux photovoltaïques	18/04/2024
DP 035177 24 U0038	BENIS Jean-Michel	7 allée de la Patenoterais	Pose de panneaux photovoltaïques	18/04/2024
DP 035177 24 U0037	LEMAITRE Régis	76 rue du Grand Chevreuil	Construction d'un abri de jardin	16/04/2024
DP 035177 24 U0035	SOTIN Mathias	5 allée de la Pré Jouanette	Extension d'une maison individuelle	13/05/2024
DP 035177 24 U0010	GODIVEAUX Florian	8 Rue des Mimosas	Création d'ouvertures, création d'une place de stationnement	16/05/2024

Permis de construire

Dossier	Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	accord - Date
PC 035177 23 U0044	SCI LABBE PICOT	ZA de Beauséjour	Régularisation PC 03517705U1010 : Ouvertures supprimées en façades Est et Ouest, bardage acier	06/05/2024
PC 035177 23 U0043	SCI HCP	112 Route du meuble	Construction d'un bâtiment de 5 cellules commerciales et bureaux. Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.	18/04/2024
PC 035177 21 U0033 Mo1	CCE	La Bourdonnais - ZA LA BOURDONNAIS	Construction d'un siège et d'une usine de fabrication de charpentes	30/05/2024
PC 035177 24 U0003	COGREL Mathieu	19 allée de la Hêtraie	Extension d'une maison individuelle	18/04/2024
PC 035177 22 U0026 Mo2	SCCV FLUME	rue de la Janais - ZAC de la Bourdonnais	construction de deux bâtiments (cellules d'activités - industrie)	07/05/2024
PC 035177 21 U0051 Mo1	LELEU Damien	5 Allée de Cézembre - lot 2, lotissement Le Clos Cézembre	Construction d'une maison individuelle	16/04/2024
PC 035177 24 U0004	LAUMA HOME	Passage du Verger	Construction d'une maison individuelle et d'un abri de jardin annexe	11/06/2024
PC 035177 22 U0039 Mo2	PITEL Mathieu	5 rue Clotilde Vautier	Modification de permis de construire : ajout d'une fenêtre	07/05/2024
PC 035177 24 U0005	LAUMA HOME	42 rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	02/07/2024
PC 035177 22 U0011 Mo1	SCI CD-35	Z.A "Cap-Malo" / route de Betton	Extension d'un bâtiment d'activités	25/06/2024

Château d'eau à la Mézière en 2025 : les travaux débutent le 1^{er} juillet

Suite à l'obtention le 29 janvier 2024 du permis de construire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais va commencer les travaux le 1^{er} juillet. Des études prospectives réalisées en 2021 sur les besoins en eau des 11 communes situées au nord de Rennes entre Saint Grégoire et Montreuil le Gast avaient mis en évidence une hausse de la consommation de 30% depuis 2015 et la nécessité d'investissements conséquents pour assurer la desserte en eau potable de ce secteur dynamique à l'horizon 2040.

Pour rappel, l'actuel réservoir situé à la Mézière, rue de la Goberderie et construit en 1970, est devenu obsolète du fait de son faible stock de 330m³, sa faible hauteur et des travaux de réhabilitation importants à réaliser. Les communes de La Mézière, Gévezé, Melesse et Montreuil le Gast sont alimentées par ce château d'eau.

Les élus d'Eau du Bassin Rennais ont fait le choix de la construction d'un nouvel ouvrage sur le site de la Goberderie, situé à proximité immédiate du réservoir existant et point haut de La Mézière. Les caractéristiques physiques de l'ouvrage, une hauteur de 36 mètres et un stock de 2 400 m³, vont permettre de satisfaire les futurs besoins sur 40 à 60 ans.

Ce projet s'inscrit dans une refonte totale de l'alimentation de l'ensemble des communes du Nord de Rennes. Il sera également réalisé des travaux de renforcement des deux stations de pompage dites des 11 journaux et de la Saudrais sur les communes de Saint Grégoire et Melesse ainsi que les canalisations de liaisons. L'ensemble de ces opérations représente un investissement global d'environ 6 millions d'euros entre 2023 et 2025.

Les travaux du futur château d'eau de la Mézière vont débuter le 1^{er} juillet 2024 par la phase de terrassement pour une durée de 20 mois. Suite aux remarques prises en compte lors de l'enquête publique, l'option



d'un ouvrage en béton de ciment blanc a été retenue afin d'améliorer l'insertion du réservoir dans le paysage. Eiffage GC et EMTS sont les entreprises retenues sur la partie réservoir. Les travaux de voirie et aménagement paysagés seront assurés par le Hage.

Après sa mise en service, l'ancien réservoir, trop dégradé, fera l'objet d'une déconstruction.

Les premières images du nouvel équipement multifonction dévoilées !



Crédits : Guinée*Potin (architecte mandataire). Perspective : LotoArchilab / croquis : Noé Canu.



Calendrier :

- Avant de démarrer le chantier, l'équipe de maîtrise d'œuvre réalise des études pré-opérationnelles pour affiner les plans techniques.
- Après l'acceptation du dossier de permis de construire, le chantier pourra démarrer. Le démarrage du chantier est prévu pour la mi-2025, pour une durée estimée à 19 mois (soit une fin de chantier début 2027).

Il est proposé à tous les Macériens une réunion publique de présentation du projet avec les architectes et l'équipe de maîtrise d'œuvre, **le 19 septembre à 19h à Cassiopée.**

Venez découvrir le projet et posez vos questions !

Le projet Cœur de Macéria prend forme avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre dont l'architecte mandataire est Guinée*Potin, un cabinet nantais !

Suite aux ateliers de concertation de 2022 et 2023 qui avaient réunis l'ensemble des acteurs du futur équipement multifonction, le cabinet COBA a finalisé une étude urbaine sur l'ensemble du site.

La commune a ensuite missionné le cabinet PRE-PROGRAM pour établir un programme détaillé pièce par pièce du futur bâtiment aboutissant à un cahier des charges communiqué aux équipes de maîtrise d'œuvre ayant répondu au concours d'architecture.

A cet appel à projet lancé en octobre 2023,

105 équipes de maîtrise d'œuvre ont répondu. Après analyse de l'ensemble des candidatures, le jury, composé d'élus et d'architectes, a sélectionné 3 candidats invités à remettre une offre composée d'une image 3D du projet en mars 2024.

Le 17 avril, les membres du jury se rencontreraient de nouveau pour étudier les trois projets et établir un classement. Il pouvaient s'appuyer sur le rapport technique des services communaux et architecte conseil du Département.

Après une courte phase de négociation, le conseil municipal a choisi le projet de l'équipe composée de Guinée*Potin (architecte mandataire), OTEIS (Bureau études environne-

ment), Broussaille (paysagiste concepteur), Laurence Leroy (scénographe). Le bâtiment dessiné a une surface de près 1400 m², pour un coût travaux estimé à 4,5 millions d'euros. Le projet bénéficie d'aides financières de la part de l'Etat, de la Région Bretagne et de la Banque des Territoires.

Le cabinet d'architecture nantais a répondu aux attentes de la commune sur tous les points du projet. La fonctionnalité du bâtiment est le maître mot, son architecture sobre usant de terre crue et bardage bois fait référence au passé agricole du site. La recherche d'une qualité environnementale sera poursuivie avec l'objectif d'utiliser des matériaux biosourcés.

EXPERTIMO
IMMOBILIER

UN PROJET IMMOBILIER ?

Achat
 Vente

JULIE CLERC
Entrepreneur Individuel
La Mézière

Contactez votre conseillère immobilière de proximité

06 30 07 16 07
julie.clerc.expertimo@gmail.com
 Julie Clerc Immobilier
www.reseau-expertimo.fr

La Beauté autrement
PARFUMERIE & INSTITUT

Épilation au laser, et à la cire naturelle
Soins du visage sur mesure
Massages relaxants & drainants
Soins enfants

1 PLACE DE L'ÉGLISE - LA MEZIERE

Urbanisme :

quelles formalités respecter à la fin des travaux ?

Vous avez réalisé des travaux et les formalités liées à leur achèvement vous semble un parcours semé d'embûches ? Voici un petit mémento pour vous aider dans vos démarches.

	Au sens de l'urbanisme	Au sens fiscal
Texte de référence	Article R461-2 du code de l'urbanisme	Article 1406 du code général des Impôts
Nature des travaux	Tous les travaux ayant donné lieu à un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux	Les constructions nouvelles et leur changement de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et non bâties
Objectif	Vérifier la conformité des travaux avec le permis ou la déclaration préalable délivrée.	Mettre à jour la valeur locative cadastrale servant de base au calcul des impôts directs locaux (taxe foncière...) et des taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement, redevance d'archéologie préventive)
Moyen	Dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T) Soit en 3 exemplaires papiers à transmettre à la mairie Soit sur le Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme pour les dossiers déposés en ligne	Déclaration fiscale à renseigner sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens » Attention, quelle que soit la nature de vos travaux, il est nécessaire de se connecter sur votre compte et votre dossier afin de déclarer la nature des travaux réalisés faute de quoi vous recevrez une relance de l'administration fiscale. Seuls les travaux énumérés ci-dessus seront ensuite concernés par la déclaration fiscale.
Quand	La D.A.A.C.T doit être déposée lorsque tous les travaux figurant sur l'autorisation d'urbanisme sont terminés. <i>Par exemple, pour la construction d'une maison individuelle, il faut attendre que l'ensemble des aménagements extérieurs apparaissant sur le permis soit achevé avant de déposer la DAACT.</i>	La déclaration doit être effectuée lorsque les locaux sont utilisables, et ce dans un délai de 90 jours <i>Par exemple, pour la construction d'une maison individuelle, cette déclaration devra être faite dès lors que le bien est habitable (gros œuvres terminés, maçonneries, couverture et fermetures extérieures achevées, branchements effectifs), même si des travaux accessoires (papiers peints, revêtement de sols, clôtures, plantations...) restent à effectuer.</i> Ainsi, un immeuble peut être considéré comme achevé par l'administration fiscale bien qu'aucune DAACT n'ait été déposée en mairie par le propriétaire.
Interlocuteur	La DAACT étant liée à la conformité des autorisations d'urbanisme, votre interlocuteur sera le service urbanisme de la mairie (urbanisme@lameziere.fr)	Il s'agit du service des impôts des particuliers de Rennes sdif.ille-et-vilaine@dgif.finances.gouv.fr Possibilité d'envoyer un message via la messagerie du site www.impots.gouv.fr Contact : 02 99 29 23 03 La commune n'est donc pas compétente pour traiter les relances envoyées par l'administration fiscale
Sanction	Le code de l'urbanisme ne donne pas de délai pour le dépôt de la DAACT. Cependant, en cas de vente ce document vous sera automatiquement demandé par votre notaire.	Evaluation d'office de la valeur locative cadastrale Perte possible de l'exonération temporaire de taxe foncière



Je transmets ma DAACT à la mairie lorsque tous les travaux mentionnés sur l'autorisation sont terminés (construction, plantations, clôtures...)

Je me connecte sur mon espace personnel impots.gouv.fr (rubrique Gérer mes biens immobiliers) pour renseigner la date d'achèvement des travaux au sens fiscal.

SIPAC Informatique



Basée depuis 25 ans dans la zone artisanale du Triangle Vert à la Mézière (en face de la boulangerie du Fournil de la Grange), la Sipac, société spécialisée dans l'informatique, accueille particuliers et professionnels pour tous types de services. Du dépannage de poste informatique fixe ou portable à l'accompagnement de vos besoins dans l'installation au sein de vos entreprises (audit, paramétrage serveurs, déploiement de postes, téléphonie, test et dépannage réseau, cloud, logiciels – Office 365 ...), notre équipe de techniciens et ingénieurs saura répondre à vos demandes. Un espace d'accueil est disponible du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h pour vous recevoir et vous présenter le matériel qui saura répondre à vos besoins. Un atelier est également prévu pour tous types de dépannage d'ordinateurs.

INEO HABITAT

ACHAT-VENTE
GESTION-LOCATION
SYNDIC
PROMOTION

LE MÉZIÈRE - BÉDÉE - TINTÉNIAC - SAINT-GRÉGOIRE - RENNES - LAILLÉ

WWW.INEOHABITAT.COM
02 99 69 36 21

instempoursoi

Réflexologie EFT Se libérer de nos émotions négatives
Modelages crâniens, liftant du visage
www.instempoursoi.fr

L'Atelier FILANAT

Couture Travail du fil
www.latelierfilanat.com

Nathalie Conan à La Mézière
Au 06.65.10.08.33

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

ZA LA MONTGERVALAISE 2
35520 LA MÉZIÈRE
02 99 13 16 96

-10€*
SUR VOTRE PROCHAIN CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

*Offre valable pour un contrôle technique obligatoire jusqu'au 31/12/2024, non cumulable avec d'autres promotions en cours.

Taxi Dugué

La Mézière - Vignoc

06 80 65 65 50

La Boussinai
35520 LA MÉZIÈRE
Tél. : 02 99 69 33 24
mgdugue@orange.fr

N° SIRET 515 289 643 00022 - Code APE 4932 Z - RM 3501

COCCI Market

La Mézière

4 Place de l'église 02 99 54 95 84

DOMINIQUE TULOUP PEPINIERES

Vente aux particuliers et professionnels
Livraison et plantation de végétaux
Conception et réalisation de jardins

Découvrir le coaching mental

Associée à la préparation physique, la préparation mentale devient un incontournable pour atteindre ses objectifs et le dépassement de soi.

L'association Agile Talon vous propose une soirée débat autour du coaching mental.

Cette soirée est ouverte à tous : sportif de l'ultra, comme du dimanche. Elle n'est pas élitiste. Elle a pour ambition de vous faire voyager, réfléchir, au sens de l'effort, de la préparation mentale, grâce à des intervenants qui ont réalisé une aventure hors du commun, sur une planète extraordinaire.

Notre ambition : donner aux participants un outil supplémentaire, accessible à tous types de sportifs qui aiment se challenger, atteindre des objectifs ou se perfectionner.



Vendredi 4 octobre

19h00 - 23h00

Entrée gratuite



Pour en savoir plus rendez-vous sur :

<https://agiletalonevent.fr/>

ou scanner le QR code



Gymmôme

Gymmôme, association multisports pour les enfants âgés de 2 à 7 ans reprend ses cours le mercredi 18 septembre 2024.

L'association propose aux enfants différentes activités sportives en fonction des tranches d'âges : gymnastique, jeux de ballons (sports collectifs), jeux d'opposition (judo), jeux athlétiques, jeux de raquettes, vélo.

Les activités réparties sur l'année sont proposées durant 6 semaines à suivre.

► **Les objectifs de l'association :**

- Développer les capacités psychomotrices
- Découvrir différents sports avec une approche adaptée
- Permettre à l'enfant de s'orienter et s'intégrer dans les associations sportives de la commune.

► **Horaires prévus :**

mercredi	13h30-14h30	6-7 ans	Approche sportive des activités
	14h30-15h30	5-6 ans	Approche ludique des activités
	15h30-16h30	4-5 ans	Approche ludique des activités
	16h30-17h30	3-4 ans	Eveil corporel
	17h30-18h15	2-3 ans	Eveil corporel

► **Lieu :** salle de motricité de l'école maternelle publique J-Y Cousteau

► **Encadrement :** Educateurs sportifs diplômés.

► **Coût :** 138 euros

Deux séances d'essai sont possibles après inscriptions au Forum des Associations le 07 Septembre 2024
Rens : 02.99.33.97.00 @ : sportaupluriel35@gmail.com
site : www.sport-au-pluriel.com



Accueil et loisirs

Une Nouvelle Offre Éducative pour les Enfants cet été !

Cet été, l'association Accueil & Loisirs a lancé un projet expérimental intitulé « Tu fais quoi cet été ? ». Deux mois de vacances, ça peut être long pour les enfants et les parents ! Alors l'association a proposé aux enfants de 4 à 12 ans du territoire, des animations favorisant la découverte et la rencontre en juillet et en août.

Sous forme de stage sur 5 jours, à la journée ou pendant 2 heures, ces animations encadrées par des professionnels, permettent aux enfants de découvrir de nouvelles passions, d'explorer des centres d'intérêt variés et d'apprendre dans un environnement ludique et interactif. Elles favorisent les rencontres avec d'autres enfants et leur permettent de connaître des lieux et des activités locales souvent méconnus, ouvrant ainsi de nombreuses opportunités de loisirs, de détente et de culture.

Cet été, les enfants ont participé à diverses activités, telles qu'un stage d'aisance aquatique, la découverte de nouveaux sports comme le skate ou l'escrime, ainsi que des ateliers de cuisine. Ces expériences variées confirment un intérêt pour ce format de propositions, offrant un cadre de découverte et d'apprentissage adapté à tous, rythmant les journées des vacances des enfants et un peu de répit parental.

La programmation des actions des vacances d'automne arrive prochainement. Pour plus de renseignements : **N'hésitez pas à contacter MONTAGNE Guillaume, coordinateur enfance à Accueil & Loisirs : 06 95 86 63 08 ou coordo.enfance@accueiletloisirs.fr**

Accueil & Loisirs, c'est aussi le centre de loisirs !

Depuis + de 40 ans, l'association organise l'accueil des enfants macériens avant et après l'école, les mercredis et lors des vacances scolaires.

Pour l'année scolaire 2023/2024, ce sont plus de 540 enfants de 3 à 12 ans qui ont été accueillis dans nos structures, accompagnés par une quarantaine d'animateurs permanents ou vacataires ! 390 familles adhèrent à l'association et nous confient leurs enfants. Dans un cadre sécurisant et inclusif, notre objectif est de favoriser l'épanouissement de chacun à travers l'expérimentation et la découverte en privilégiant le vivre ensemble et la solidarité !



Accueil & Loisirs, votre Espace de Vie Sociale, vous concocte des rendez-vous à ne pas manquer !

La Journée de(S) Parentalité(S) : Retenez cette date, le 28 Septembre 2024 à Astro'Mômes.

Un événement unique sur le territoire ! Ce projet co-construit avec plus d'une vingtaine de partenaires du territoire, qui œuvre sur des questions de parentalité, pour de futurs parents, des parents, de la toute petite enfance, à la jeunesse, à l'adolescence, une variété d'ateliers vous sera proposée : atelier bien-être, à atelier parent/enfant, sensibilisation, rencontre de professionnels par thématique, expositions, ou encore un espace jeux... Il y en aura pour tous !

Une journée accessible à tous et pour tous qui vise à réunir, être accompagné, et connaître les professionnels à proximité de votre domicile ! GRATUIT – inscription pour certains ateliers / places limitées

Octobre Rose : du 18 septembre au 18 octobre 2024, un programme riche vous sera proposé : ciné-débat, la semaine bien-être, la semaine sportive ou encore un challenge pour accompagner une association... et aussi des temps collectifs avec d'autres associations Macériennes seront proposés aux habitants !

Ce projet vise à soutenir les malades, aidants, mais aussi informer, sensibiliser et accompagner. Cette année nous souhaitons sensibiliser plus largement aux cancers (sein, orl, hpv...) et ainsi informer sur les dépistages, les accompagnements possibles mais aussi valoriser d'autres partenaires qui œuvrent chaque jour pour améliorer le quotidien.

Cette année encore le CCAS de La Mézière et la mutuelle «Harmonie Mutuelle», nous soutiennent dans cette action, nous vous remercions.

L'Association Accueil et Loisirs vous propose des nouveaux rendez-vous mensuels, ou tous les 15 jours. L'E.V.S. accueillera, à compter d'octobre 5 nouvelles propositions : l'œnologie, la création de bijoux à partir de perles en verre, la dentelle au fuseau, le tufting et le crochet.

Mais c'est quoi ces nouveautés ? C'est sur inscription, le 7 Septembre au Forum des Associations, à partir de 16 ans et jusqu'à 99 ans ! Alors, vous faites quoi à la rentrée ?

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez Caroline GUILLOUET, chargée de projet pour l'Espace de Vie Sociale : 06 95 62 26 19 ou evs@accueiletloisirs.fr



+ d'infos :

Pour l'Enfance, contactez Guillaume
au 06 95 86 63 08

Pour l'Espace de Vie Sociale, Caroline
au 06 95 62 26 19
www.accueiletloisirs.fr



A noter :

Le Troc Sports & Culture :
l'occasion de vider vos placards de vos équipements sportifs et de s'équiper à petits prix !

Dépôt et vente du 5 au 13 septembre
à l'E.V.S. - 2 place de l'église à La Mézière

Club du sourire

15 membres du club ont participé au Triathlon le 31 mai à Sens-de-Bretagne. Les activités étaient : belote, tarot, gai savoir et palet. Agréable journée passée dans la bonne humeur !

Semaine très ensoleillée dans les Balkans, début juin, pour les 30 voyageurs du club : visites intéressantes et très bonne ambiance au sein du groupe !

La fête de l'amitié, à St Coulomb, a été très appréciée. La prestation de danses en ligne du club, en coopération avec celui d'Acigné, a remporté un franc succès.

La dernière séance de marche nordique s'est déroulée avec une météo idéale. Les 36 participant(e)s ont effectué une randonnée qui longe en partie la Rance, à St Jouan des Guérets.

Pour tout renseignement : 06 30 59 51 17
ou clubdusourirelm@gmail.fr

Dates à retenir :

- Bowling : 18 septembre 2024 – 27 novembre 2024
- Concours Tarot : 1^{er} octobre 2024
- Concours Belote : 7 octobre 2024
- Gai Savoir : 21 octobre 2024
- Assemblée Générale : 28 novembre 2024



Randonnée St-Jouan-des-Guérets



A noter :

- Mardi 26 novembre 2024 :
Sortie à la journée ! Spectacle de fin d'année à La Gacilly « Succès Folie's », cabaret et humour.
- Voyage prévu en mai 2025 :
Les Canaries (île de Ténérife, la Gomera, la Grande Canarie). 7 nuits dans le même hôtel. Départ en autocar de La Mézière vers l'aéroport de Nantes.

Renseignements et inscriptions au : 06.33.18.55.41

OMCS - ERRATUM Guide Pratique

Comme tous les ans, cette édition du bulletin municipale est accompagnée du guide pratique de la commune. Ce guide comporte notamment l'ensemble des coordonnées associative de la commune.

Attention : une petite coquille s'est glissée dans l'adresse mail de contact de l'OMCS (Office Macérien de la Culture et des Sports).

La bonne adresse mail est :

omcs35520@gmail.com
et non omcs35520@lameziere.fr

Veuillez nous excuser pour cette erreur !

FCL2M : nouveau bureau !

Tellement d'investissement, tellement de talent, tellement d'envie, tellement de supporters, tellement HISTORIQUE !

Le bon moment pour passer le relai !

Voici la composition du nouveau bureau pour continuer l'aventure lors de la saison 2024-2025 :

Coprésidents : Julien Da Costa et Christophe Pinel

Vice-présidents : Joël Hamon et Frédéric Courtiade

Secrétaires : Virginie Dugue et Tatiana Grebot (adjointe)

Trésoriers : Gwendal Bédouin et Jeremy Blanchet (adjoint)

Nous serons présents au forum des associations pour les inscriptions et pour finaliser les derniers dossiers. N'hésitez pas à nous contacter par mail :

secretariat@fclamezieremelesse.fr

VINCENT DANIEL

VD'LEC

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - DÉPANNAGE - DOMOTIQUE

contact@vdlec.fr
06 76 86 01 59

Vous souhaitez aussi communiquer dans le Macérien ? **Contactez le service Communication !**

communication@lameziere.fr
 02.99.69.33.36



EN
ATTENDANT...



LA FLAMME
OLYMPIQUE



PIQUE NIQUE

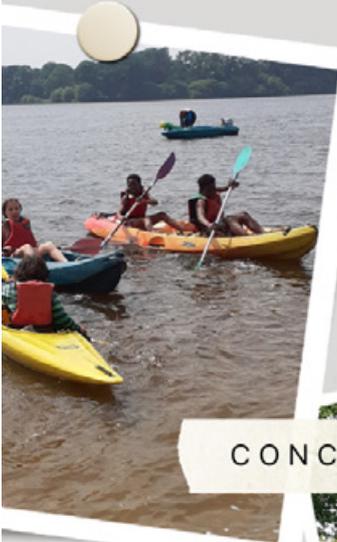


ETANG DE BOULET

01 juin 2024



BAPTÊME
KAYAK



CONCERT



DANSE DES JO



Programme semaine bleue 2024

« Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! »

Le CCAS de la Mezière vous propose du 21 septembre au 15 octobre 2024 :

Samedi 21 septembre

12h00 : **Repas des seniors et après-midi dansant**

Ce temps de convivialité et d'animations s'adresse à vous, qui avez plus de 75 ans. Vous avez été destinataires d'un courrier d'invitation. Vous avez le choix entre le repas au tarif de 5€ ou le colis gourmand distribué en décembre.

Salle Cassiopée – 5 € - 150 personnes.

Jeudi 26 septembre, jeudi 3 et jeudi 10 octobre

10h00 : **Arts Plastiques**

Dans un cadre convivial, vous êtes invités à partager, avec une plasticienne, un temps collectif artistique. Réalisez votre Arbre de Vie ou votre Mobile dansant

Animé par Chloé GIRARD, plasticienne.

Maison HELENA – Gratuit – 10 personnes

Lundi 30 septembre et lundi 14 octobre

14h00 : **Café-seniors**

Dans un cadre convivial, vous êtes invités à partager, avec une psychologue, un temps collectif en prenant un café ou une boisson. Ces temps d'échanges mensuels vous permettent de partager des expériences et des moments de vie dans un climat bienveillant.

Animé par Angèle MOREAU, psychologue à domicile spécialisée dans le vieillissement.

En partenariat avec Jeanne POPPE du CLIC Ille et Illet.

Bar l'Excuse – Gratuit – 10 personnes.

Mardi 1^{er} octobre

14h30 : **ESCAPE GAME du « Bien vieillir »**

Venez participer au jeu d'intrigue qui consiste à résoudre une série d'énigmes en un temps imparti pour terminer un scénario, le tout dans un environnement immersif.

Par équipe, vous menez l'enquête et mettez à profit votre sens de la réflexion et de la logique pour venir à bout de tous les indices et retrouver les clés du bien vieillir !

Une mission qui ne pourra être menée à bien qu'en conjuguant tous les talents des membres du groupe : observation, rigueur, orientation, déduction, communication...

Vous pouvez venir seul ou en équipe. Les gagnants recevront un lot !

Animé par Dyna'meet

En partenariat avec Jeanne POPPE du CLIC Ille et Illet.

Salle Cassiopée – Gratuit – 85 personnes

Lundi 7 octobre

14h00 : **Séance cinéma**

Venez rire ensemble, en regardant une comédie récente française, en lien avec le thème de la semaine bleue : « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ». Puis profitez d'une visite guidée de la médiathèque « Les Mots Passants ».

Médiathèque « Les Mots Passants » – Gratuit - 30 personnes.

Mardi 8 octobre et mardi 15 octobre

14h00 : **Bien vivre sa retraite : l'alimentation saine et le sommeil**

Venez participer aux séances sur le thème de « Bien Vivre sa retraite : prendre soin de sa santé » consacrée à l'alimentation, l'activité physique, la prévention du capital osseux et au sommeil.

Animé par Brain'UP.

En partenariat avec Jeanne POPPE du CLIC Ille et Illet.

Salle du Conseil Municipal à la Mairie – Gratuit – 15 personnes –

Dimanche 13 octobre

7h45 : **Sortie dans le Golfe du Morbihan et escale sur l'île aux Moines**

Venez découvrir la croisière commentée du Golfe du Morbihan avec escale en autonomie sur l'île aux Moines depuis Vannes.

Départ du parking de La Mairie à 7h45 – 59 personnes – Retour prévu pour 18h30.

Tarif enfant - adulte et enfant : entre 5 et 20 € et 30 € pour les hors commune

Inscriptions auprès de Nathalie MAUGEON du CCAS : 02 99 69 38 43 / 07 64 77 35 67



Retrouvez l'ensemble du programme de la semaine bleue 2024 ainsi que le calendrier des ateliers de prévention 2024/2025 sur le site de <https://www.lameziere.com/> ou sur l'application IntraMuros.

Renseignements et inscriptions auprès de Lucie LERAY :

07 61 04 15 69 / 02 99 23 50 31
coordinatrice.helena@lameziere.fr

Si vous souhaitez recevoir les activités et sorties proposées par le CCAS par mail et ainsi faire partie de la liste de diffusion, merci d'envoyer votre demande à l'adresse suivante :
coordinatrice.helena@lameziere.fr

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires, prestataires et bénévoles



Festival de théâtre « Val d'Ille Aubigné en Scène »



Deux spectacles à La Mézière

le samedi 28 septembre et le jeudi 3 octobre !

Cette année, le Festival présentera, salle Cassiopée, la pièce « Notre Candide », adaptation de Voltaire par Catherine Vigneau, interprétée par la Compagnie 3^{ème} Acte (Rennes).

Quatre quadras vont faire revivre à travers le prisme de leurs souvenirs d'adolescence l'aventure du héros naïf, inventé par Voltaire, Candide. Quatre vies et leur histoire en commun qui surgissent du fond d'une vieille valise, un soir d'aménagement à la campagne... « Notre Candide » est un va-et-vient ludique entre deux époques qui se répondent dans leurs questionnements philosophiques

Samedi 28 septembre à 20h30 / Salle Cassiopée / Tous publics dès 12 ans / 1h40

Pour les deux spectacles :

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée à partir du 10 septembre sur le site

www.ValdilleAubigneEnScene.fr

où vous retrouverez également tout le programme du festival :

17 spectacles sur onze communes du 27 septembre au 6 octobre 2024 !



© Sébastien Huyghe



Et comme chaque année, en partenariat avec la Station Théâtre, le Festival présentera aussi, « Vous avez dit Barbarie ? » un ensemble de récits, chansons et musique, par la Compagnie Les Oiseaux de passage.

À travers la vision marginale d'un chanteur de rues, accompagné de son petit orgue, le spectacle interroge le rapport de l'homme à son histoire, à ses racines, à son identité, à son chant, qui sont l'expression de sa profonde humanité. Émaillé de chansons, le récit prend la forme d'un monologue poétique, parlé, chanté, rythmé, slamé et accompagné en improvisations musicales.

Jeudi 3 octobre à 20h / La Station Théâtre / A partir de 12 ans / 1h15



SMICTOM VALCOBREIZH

« La Lande » - BP 24 - 35190 Tinténiac
(près de la déchèterie)

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
(fermé au public le jeudi après-midi)

Tél. 02 99 68 03 15 - Mail : contact@valcobreizh.fr
Site : www.valcobreizh.fr

Collecte des déchets

- Ordures Ménagères collectées une fois par semaine.
- Tri sélectif : collecte des sacs jaunes tous les 15 jours, les semaines paires.

Où me fournir en sacs jaunes ?

- La Mairie ne dispose plus de sacs jaunes. Le tri sélectif doit être mis en vrac dans la poubelle jaune.

Où et quand déposer mon conteneur jaune ?

- Le lundi avant 19h00.

ERRATUM Guide Pratique

Les informations concernant la collecte des déchets présentes dans le guide pratique sont erronées. Merci de vous référer à celles du Bulletin Municipal.

Tri sélectif

MOIS	POUBELLES	CONTENEURS JAUNES AVANT 20H
Septembre	Tous les mercredis matin	Lundi 2, 16 et 30
Octobre		Lundi 14 et 28
Novembre		Mardi 12 et Lundi 25
Décembre		Lundi 9 et 23

ATTENTION ne pas mettre de sacs jaunes dans les conteneurs jaunes.

POUBELLES ORDURES MÉNAGÈRES À DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR

Contact : 02 99 68 03 15

À VOTRE DISPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE

Les sacs pour les vêtements à déposer dans les bornes Le Relais, la boîte pour vos piles usagées et les sacs pour les déjections canines.

Déchèterie Melesse

(Les Grandes Guimondières) - Tél. 02 99 13 21 69

JOURS	ÉTÉ (1er avril - 31 oct)	HIVERS (1er nov - 31 mars)
Lundi	de 14h à 18h	de 14h à 17h
Mardi et mercredi	de 9 h à 12 h et de 14h à 18h	de 9 h à 12 h et de 14h à 17h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi et Samedi	de 9 h à 12 h et de 14h à 18h	de 9 h à 12 h et de 14h à 17h

Pour les utilisateurs De la déchèterie de Melesse

- Il faut s'inscrire obligatoirement sur le registre à l'accueil de la déchèterie à chaque passage.
- Le dépôt au portail est illégal et passible d'une amende.

Déchets admissibles

Cartons - Métaux - Bois (palettes et cageots) - Déchets verts (tronc au diamètre < 10 cm - Déchets inertes de classe 3 (gravats) - Textiles - Huiles de vidanges - Verre - Encombrants (électroménagers, fauteuils...).

Les déchets toxiques : DMS quantité < 50 litres - Produits phytosanitaires - Piles, batteries - Tubes néon - Peintures, vernis, antirouille, colles... Solvants, lubrifiants, cosmétiques (dissolvant...) - Produits d'entretien - Aérosols.

Déchets interdits

Ordures ménagères - Huiles de fritures - Produits liquides ou pâteux < 50 litres - Fibrociment et autres dérivés de l'amiante - Cadavres d'animaux - Carcasses de véhicules - Déchets industriels - Produits explosifs hautement inflammables - Produits radioactifs - Déchets anatomiques ou infectieux - Déchets hospitaliers et médicaments.

Pneus : il faut désormais les ramener chez un professionnel de l'automobile.



Services communaux

Médiathèque

« Les mots passants » 02 99 69 33 46
1, rue de la Flume - E-mail : bibliotheque@lameziere.fr

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 13h

École élémentaire « PIERRE-JAKEZ HÉLIAS »

Isabelle Happe 09 71 50 80 47

École maternelle « JACQUES-YVES COUSTEAU »

Christine Maillard 02 99 69 31 62

École privée « Saint-Martin »

Mickaël Lemée 02 99 69 33 10

Collège

Françoise Cornic 02 99 69 29 30

Centre de loisirs

..... 02 99 69 35 28

OMCS

lameziere.omcs@orange.fr

Restaurant municipal

« GRAIN DE SEL » 02 99 69 31 72 ou 09 65 21 98 08

Macériado

Place de l'Église 07 64 49 37 99

E-mail : animateurs@lameziere.fr

- En période scolaire, mercredi de 13h30 à 18h00 et vendredi de 17h30 à 20h00
- Hors période scolaire, tous les jours de 13h30 à 18h00

Structure Info Jeunes

Place de l'Église 06 61 13 96 15

E-mail : pij@lameziere.fr

- Mercredi et jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 14h à 19h

Espace coccinelle « pôle petite enfance »

► Les Pitchouns

(Multi-accueil Intercommunautaire) 02 99 69 23 16

► L'Île aux Enfants

(Assistance Maternelle) 02 99 69 22 03

► Espace Jeux (RIPAME)

..... 02 99 69 22 03

► Accueil et Loisirs (Accueil des enfants de 3 à 6 ans en dehors du temps scolaire)

..... 02 99 69 21 74

Services à La Mézière

Médecins généralistes

Maison médicale

6, rue de Montsifrot

Chrystèle Certain 02 99 69 38 62
Sophie Bui 02 99 69 38 64
Sébastien Grelet 02 99 69 38 68
Gaëlle Le Cavil 02 99 69 38 68
Gaud Ruthmann-Mallard 02 99 69 38 60

Infirmières

Maison médicale

6, rue de Montsifrot

Colette Esnouf 06 82 93 89 49
Aurélié Philip 06 82 93 89 49
Magali Huline-Simon 06 82 93 89 49
Aurélié Josso 06 82 93 89 49

1, Place de l'Église 02 90 89 36 56

Valérie Bourgeois 06 29 72 89 67
Marina Brière 06 29 72 89 67

Pharmacie

Place Montsifrot

M^{me} Marie 02 99 69 30 30

Dentistes

6-8, place Belmonte

Fabrice Garnier 02 99 69 33 91
Alicia Rossa 02 99 69 33 91

Ophthalmologue

Maison médicale

6, rue de Montsifrot

Nadine Geffrault-Gressot 02 99 69 38 67

Ostéopathes

4 bis, rue de Montsifrot

Charles Jacob 02 99 45 47 17
Berenger Morin 02 99 45 47 17

3, route de Rennes

Grégoire Brassier 02 22 93 11 14

Orthophonistes

3, rue de Macéria

Nathalie Daoulas 02 99 69 39 58
Rose Debroize 02 99 69 39 58

4, rue de Montsifrot

Valentine Hemon 02 99 69 38 65

Orthoptiste

Maison médicale

6, rue de Montsifrot

Delphine Julienne 02 99 69 38 61

Podologue pédicure

Place Belmonte

Olivier Dulin 02 99 69 34 34

Psychologues

Beauséjour - 10, rue du Tram

Elise Brindejonec 06 84 93 66 38
Fabienne Toutain 06 29 61 03 11

Maison médicale

6, rue de Montsifrot

Maud Tirouche 02 99 69 38 70

Sage femme

1, Place de l'Église

Annabelle Morin 09 52 46 77 17

Kinésithérapeutes

14 bis, rue de Macéria

Insa Cissé 02 99 69 24 53
Antoine Le Mat 02 99 69 24 53
Charles Ménage 02 99 69 24 53
Maxime Brilland 02 99 69 24 53
Alexandre Le Menn 02 99 69 24 53
Clément Mondet 02 99 69 24 53
Justin Brilland 02 99 69 24 53

Autres services

Poste / Relais

9, Place de l'Église 09 67 10 34 77
au bar l'Excuse (lundi au vendredi 7h00 à 20h30, samedi 8h30 à 20h30 et dimanche 8h30 à 13h00)

Point relais UPS et toilette animaux de compagnie

La Croquetterie, route du Meuble 09 86 69 86 99

Vétérinaires

ZA Triangle de Vert

Lucie Nguyen 02 99 66 51 27
Michel Yvine 02 99 66 51 27

CDAS

Saint-Aubin-d'Aubigné 02 99 02 37 77

CLIC - Ille et Illet 02 23 37 13 99

EDF 0 810 333 035

GDF 0 810 433 035

Chenil service 02 99 60 92 22

Trésor Public

Fougères 02 99 17 25 00

S.T.G.S - Service eau et assainissement 09 69 32 69 33

Entreprise de pompes funèbres

Pompes Funèbres et Marbrerie Thomas

ZA de Beauséjour

Rue de l'Aiguillage 02 99 69 96 35



URGENCES

Gendarmerie Hédé 17 ou 02 99 45 45 61

Pompiers Gévezé 18

S.A.M.U 15

Urgence 112

Urgence pour les personnes

avec des difficultés à entendre ou à parler 114

Centre anti-poison 02 41 48 21 21



Bonjour à toutes et à tous,

Nous venons de vivre une intense période de vie démocratique qui, au moment où nous écrivons, n'est pas encore refermée. Il n'est pas question ici de commenter les différents résultats de ces consultations, mais de nous arrêter sur certains aspects concernant notre commune.

Tout d'abord, et il faut s'en réjouir, le taux de participation à La Mézière a été au second tour de 76,8%. Ceci nous place largement au-dessus de la moyenne nationale (66,63%). Cet élan est une preuve de la vitalité de notre conscience civique et un encouragement pour tous les citoyens, concernés quoiqu'en pensent certains, par l'avenir de notre pays et la démocratie en général. Nous l'avons déjà souligné à différentes reprises, trop de peuples sont exclus de ce processus démocratique pour nous permettre de snober les élections et laisser d'autres forces décider pour nous.

Un autre fait marquant a été l'élan spontané des Macériens à se porter volontaires quand nous avons lancé l'appel pour la tenue des bureaux de vote. 3 scrutins aussi rapprochés auraient pu démobiliser et finalement c'est le contraire qui s'est produit. La municipalité remercie vivement tous les bénévoles qui n'ont pas hésité à donner un peu de leur temps pour le bon déroulement de ces élections atypiques. Un pot a été organisé à la Mairie pour remercier ceux qui n'étaient pas encore en vacances.

Depuis quelque temps l'accueil de la Mairie doit faire face à quelques réclamations dues le plus souvent à des problèmes de voisinage : excès de bruits (machineries de piscines, de climatisations, de tondeuse ou autre outil thermique ou électrique le dimanche, aboiements intempes-tifs...), odeurs, branches ou végétation non entretenues. Nous recommandons toujours le dialogue, qui avec une bonne volonté réciproque suffit souvent. Nous rappelons cependant qu'en communauté tout le monde se doit de respecter certaines règles. Lorsque le dialogue ne permet pas d'arriver à l'apaisement, nous vous rappelons que vous pouvez solliciter un rendez-vous avec le médiateur de justice qui peut parfois permettre de débloquer certaines situations délicates.

Il reste cependant regrettable qu'en ces temps de « trêve olympique » le dialogue ne puisse pas être privilégié.

À la rentrée, les enfants de l'école maternelle JYC vont découvrir une cour de récréation complètement remodelée. Finies les cours tristes, sans ombre et dangereuses en cas de chutes. Afin d'offrir aux enfants un environnement plus calme et plus serein grâce à la réduction des niveaux de bruit et de stress, la cour d'école a été revégétalisée. Ceci contribuera également à lutter contre la perméabilisation des sols. Ce travail conduit par la municipalité, en partenariat avec Monsieur Yannick Divet, spécialiste de ce domaine, a fait l'objet d'ateliers de concertation avec les professeurs et leurs élèves. Nous espérons que ce nouvel écrin, plus respectueux de l'environnement vous plaira.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

La Majorité Municipale.

Le bien-être
au quotidien

Ephélide 
Beauté

Soins du visage • Soins du corps
Épilations • Maquillage
Beauté des mains et des pieds
(semi, gel,...) • Bronzage
Soins Minceur LPG



www.ephelidebeaute.fr  ephelide_beaute

 Ephelide Beauté
@EphelideBeautéLaMeziere

IDEE COIFFURE ...

...

COIFFEUR
FEMME
HOMME
ENFANT

...

BIJOUX & ACCESSOIRES
SOINS SPA DAVINES

BARBIER



TEL. 02 99 69 23 71

Agenda

SEPTEMBRE

7 septembre 2024	FORUM DES ASSOCIATION	OMCS	Salle Cassiopée
19 septembre 2024	RÉUNION PUBLIQUE CŒUR DE MACÉRIA		Salle Cassiopée
21 septembre 2024	REPAS DES SENIORS	CCAS	Salle Cassiopée
28 septembre 2024	VAL D'ILLE AUBIGNÉ EN SCÈNE	Service culture	Salle Cassiopée

OCTOBRE

7 octobre 2024	BELOTE	Club du sourire	Salle Cassiopée
12 octobre 2024	CLASSES 4		Salle Cassiopée
25 et 26 octobre 2024	SAMAÏN FEST	Sparfell.AOZ	Salle Cassiopée

NOVEMBRE

3 novembre 2024	AGILE RUN	Agile Talon	Salle Cassiopée et circuit
10 novembre 2024	BRADERIE	Commission Roumanie	Salle Cassiopée
17 novembre 2024	SPECTACLE	APE	Salle Cassiopée
30 novembre et 1 ^{er} décembre 2024	MARCHÉ DE NOËL	Les Collectionneurs Macériens	Salle Cassiopée

Contact



Mairie

1, rue de Macéria - 35520 La Mézière
02 99 69 33 36
mairie@lameziere.fr
www.lameziere.com
f : Ville de La Mézière



Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h30 - 12h / 14h - 18h.
- Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h.
- Mercredi : 8h30 - 12h.
- Samedi : 9h - 12h.



Numéro d'astreinte

06 84 67 02 94
(à contacter en cas
d'urgence en dehors des
horaires d'ouverture)



Rencontrer le Maire

Pascal GORIAUX

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie



Rencontrer les adjoints

Laurent RABINE

Adjoint en charge des bâtiments et de l'accessibilité
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Elisabeth IZEL

Adjointe en charge de la Culture
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Valérie BERNABE

Adjointe en charge de la Vie Sociale, la Solidarité et l'Emploi
Sur rendez-vous auprès du CCAS au 02.99.69.38.43

Gilbert LEPORT

Adjoint en charge de l'Urbanisme

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme -
urbanisme@lameziere.fr)

Gilles RIEFENSTAHL

Adjoint en charge de l'Environnement, des Voiries et
du Développement Durable
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Mickaël MASSART

Adjoint en charge de la Vie Communale et des Associations
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Badia MSSASSI BEAUCHER

Adjointe en charge de l'Education Enfance Jeunesse
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie